



SURVOL IMPRESSIONNANT — Quoique de très courte durée, le survol de Chicoutimi par une formation de 18 avions militaires, a fortement impressionné les centaines de "carnavaleux" qui déjà envahissaient les rues après l'ouverture officielle du 16ème Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 1877.
Photo L. Arseneau

Les fiers-à-bras s'en mêlent

Les boulangeries sont à court de farine

CHICOUTIMI — Les effets de la pénurie de farine que connaît le Québec présentement se sont fait sentir un peu plus intensément dans la région, hier, alors que la plus importante des boulangeries, la Huche Sans Pareille, a dû fermer temporairement ses portes.

En effet, les livraisons à domicile n'ont pas été faites et la production a été interrompue, ceci affectant les quelque 125 travailleurs de l'entreprise.

Cependant, les activités doivent reprendre en partie, aujourd'hui puisque l'entreprise a réussi à s'approvisionner en pain et autres produits finis venus de l'extérieur du Québec de sorte que les ouvriers affectés à la production, soit une quarantaine, ne travaillent pas, alors que les autres sections, préparation, emballage, livraison fonctionnent normalement. La production n'a pas cessé cependant dans les autres boulangeries de la région.

M. Oliva Gadbois, vice-président

de la Huche Sans Pareille, et président du conseil de la boulangerie du Québec, garde bon espoir de pouvoir reprendre la production dans les heures qui viennent, alors que des démarches ont été faites auprès du Conseil canadien du blé afin d'obtenir la permission d'importer de la farine des États-Unis.

Cependant, un problème est survenu, au cours de la semaine, qui pourrait bien surgir de nouveau: Alors que des stocks de farine étaient en route de Buffalo, vers le Québec, les camions ont été bloqués, devant les pressions d'organismes syndicaux désireux d'appuyer les employés en grève des quatre minoteries québécoises. Il est impossible de savoir si oui ou non, le problème sera le même face à d'éventuelles importations américaines.

Mais les achats massifs continuent à aggraver la situation alors que les consommateurs vident rapidement les étagères de pains et de farine, et font des réserves qui

dépassent largement leurs besoins.

Fiers-à-bras

Les fiers-à-bras ont commencé à faire leur apparition dans la grève des 500 meuniers du Québec, qui protestent contre des réductions de salaires imposées par la Commission anti-inflation.

Le président de Robin Hood Multifoods, M. Logan Brown, a déclaré que la minoterie de Port Colborne, en Ontario, avait cessé ses expéditions de farine au Québec à la suite du bris des pneus de plusieurs camions.

Un porte-parole de Rudolph Sales a annoncé qu'on avait pris la même décision après la destruction d'une cargaison de 1.000 livres par des fiers-à-bras.

Brown Cartage ne livre plus au Québec, depuis qu'un camion transportant 50.000 livres a été détourné par huit individus qui l'attaquaient à la frontière.

Un porte-parole syndical a nié toute participation des Travailleurs canadiens de l'alimentation et d'autres industries dans ces affaires.

En Ontario

Les meuniers syndiqués de l'Ontario ont cependant accepté de tenir des réunions et d'encourager les camionneurs à ne pas livrer de farine au Québec.

Il reste encore du pain au Québec, mais la pénurie ne devrait pas tarder à s'y faire sentir, de même que dans les provinces de l'Atlantique, qui sont normalement desservies par le Québec.

Entre-temps, la Commission anti-inflation doit annoncer vendredi si elle accepte la demande de Phenix Flour de réviser sa position.

La CAI a réduit de 40 cents l'heure l'augmentation salariale qui avait été accordée aux meuniers québécois.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

4e année No 111

Vendredi 11 février 1977

20 pages 25 cents

Décentralisation des fonds en faveur de l'industrie touristique régionale

CHICOUTIMI — C'est dans une perspective complètement régionale, en mettant un frein à la surabondance dont ont bénéficié jusqu'ici les deux secteurs métropolitains du Québec, que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche compte élaborer la politique de son ministère.

C'est là ce qui ressort de l'entretien qu'accordait, hier matin, aux journalistes, M. Yves Duhaime. Le ministre était l'invité d'honneur à l'ouverture du Carnaval-Souvenir 1877, de Chicoutimi.

Evitant de prendre quelqu'engagement en regard

Programme



Vendredi, 11 février 1877

7h00 Déjeuner chez le Père Tom, Place Séville.

8h00 Déjeuner de la Mère Picotte à la Bonne Ménagère.

8h00 Déjeuner des Placoteux à l'hôtel Champlain.

9h30 Café-Terrasse 1877, Place du Royaume.

14h00 Fête à Place du Saguenay.

15h00 Encans au Vieux Marché.

17h00 Dernière initiation des barbus, au club de yacht de Chicoutimi.

20h30 Soirée à l'Auberge chez Pit à la Bonne Ménagère.

21h00 Opérette Carnaval-Souvenir "Cancan", à l'auditorium Dufour.

21h00 Veillée des jeunes sagueennes de 14 à 18 ans au sous-sol du Christ-Roi.

de problèmes touristiques régionaux spécifiques, M. Duhaime a souligné, à l'appui du principe qu'il venait d'énoncer, que si on arrivait seulement à distribuer l'argent au pro rata des populations régionales, le Saguenay-Lac-Saint-Jean en tirerait certes un bénéfice sensible.

Dans l'optique de l'application de ce plan de travail, il a indiqué son intention de déléguer, dans chacune des dix régions économiques du Québec, un administrateur du gouvernement, responsable des questions de tourisme, de chasse et de pêche. Cet administrateur, a-t-il précisé, aurait besoin d'un interlocuteur vala-

ble. Celui-ci pourrait virtuellement être le Bureau touristique régional, que chapeaute le CRD.

Incidentement, M. Duhaime a profité de son passage dans la région pour rencontrer les représentants du CRD, notamment en vue de discuter la situation du BTR et de la subvention de \$25.000 que lui avait promise l'ancien gouvernement. Ce tête-à-tête s'est déroulé à huis clos.

Hier, devant les journalistes, il a laissé entendre que pour le BTR, 1977 pourrait virtuellement être une année de démarrage et de restructuration.

Le ministre n'a pas voulu

faire de déclaration significative sur la question du Mont-Valin, se contentant d'indiquer qu'on en était toujours à l'étude du dossier et que le développement de l'infrastructure touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean serait, suivant sa politique, envisagé dans une optique véritablement régionale, et non sectorielle.

C'est néanmoins au sujet de parc Saguenay que M. Duhaime a été le plus précis. Il semble assez évident qu'il ne faille plus songer à développer ce territoire par le biais d'une entente fédérale-provinciale.

Le gouvernement fédéral exige la session du terrain et le minis-

tre Duhaime s'y refuse catégoriquement. Quant à la suggestion du bail emphytéotique, elle reviendrait, pour lui, à une session de territoire.

"Cette idée qu'Ottawa va recevoir l'unipropriété d'un territoire, c'est de la folie pure", a-t-il dit.

M. Duhaime a cependant laissé entendre que son ministère verrait à découvrir les velléités de la population régionale en ce domaine, et verrait par la suite à établir un programme de développement. Il a cependant tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas là d'un engagement de sa part à développer parc Saguenay.



LES MENOTTES — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, a goûté à la médecine de l'agent de la paix du Carnaval-Souvenir 1877, lors de son passage hier à Chicoutimi, à l'oc-

cas des cérémonies d'ouverture officielle de la manifestation. Cependant, M. Duhaime ne semble pas trop affecté par l'attention que lui prodigue l'agent.

EN BREF

Petit-Saguenay

La population vit dans l'inquiétude, face aux difficultés rencontrées par le seul employeur de la place, la scierie Jos Houde.
En page A 5

Le pétrole encore 20 ans

Il ne faut pas s'attendre à voir des nouvelles sources d'énergie comme le vent et les marées supplanter les sources traditionnelles telles le pétrole et le gaz naturel. C'est ce qu'a soutenu un représentant d'une compagnie pétrolière devant une commission parlementaire des Richesses naturelles.
En page A 7

Trudeau à Washington

Le premier ministre Trudeau n'a pas l'intention de profiter de l'allocation qu'il prononcera devant les deux chambres réunies du Congrès américain pour répliquer aux discours de Lévesque à New York. Cependant, il anticipe de soulever la question de l'indépendance lors d'une rencontre privée avec Carter.
En page A 9

Chômage chronique

La publication des dernières statistiques sur le chômage a provoqué de vifs remous hier au Parlement. Les conservateurs ont présenté une motion dénonçant le gouvernement actuel pour son incapacité de créer des emplois.
En page B 7

SPORTS

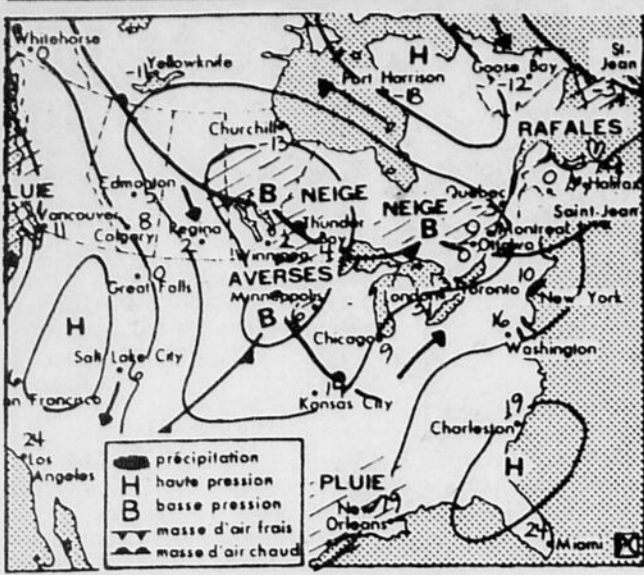
Curling provincial

Le quatuor de Gerry Tremblay a inscrit deux autres victoires hier au tournoi provincial de curling, à Montréal. Le Saguenay a donc triomphé de Caledonia au huitième bout, pour ensuite vaincre Sherbrooke en supplémentaire, 5 à 3.
En page B 1

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 9
— Bourse	B 6
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	A 8
— Sports	B 1 à B 4
— Télévision	A 8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: neige intermittente et doux. Accumulation, moins de 5 cm. Vents modérés par moments. Maximum, près de moins 2. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies et doux.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: couvert avec neige intermittente et vents modérés par moments. Accumulation, moins de 5 cm. Maximum, près de moins 4. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies et doux.

Outaouais, Montréal et Laurentides: couvert avec neige intermittente et vents modérés par moments. Accumulation, négligeable. Maximum, près de zéro. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies et doux.

Cantons de l'Est: couvert avec neige intermittente et vents modérés par moments. Accumulation, négligeable. Maximum, près de moins 1. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies et doux.

Québec et Trois-Rivières: couvert avec neige intermittente et vents modérés par moments. Accumulation, négligeable. Maximum, moins 2. Aperçu pour la fin de semaine du Carnaval de Québec: samedi nuageux avec éclaircies et dimanche neige intermittente probable. Doux les deux jours.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: ensoleillé avec ennuageage en après-midi. Neige intermittente commençant en fin de journée. Accumulation, négligeable. Maximum, moins 3 à moins 5. Aperçu pour samedi: neige intermittente et doux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	8	12
Victoria	6	12
Edmonton	-10	1
Calgary	-1	11
Saskatoon	-7	2
Regina	0	4
Winnipeg	-9	-2
Churchill	-18	-17
Sudbury	-13	-3
Toronto	-2	2
Ottawa	-11	-3
Montréal	-11	-4
Québec	-11	-3
Frédéricton	-10	0
Saint-Jean, N.-B.	-5	0
Moncton	-4	-2
Halifax	-2	1
Charlottetown	-11	-2
Saint-Jean, T.-N.	-11	-2
Chicago	-2	8
Detroit	-6	5
Buffalo	-2	3
Boston	0	6
New York	1	6
Washington	2	16
Jacksonville	-1	16
Tampa	7	24
Miami	13	23
Denver	-5	15
Los Angeles	9	24

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q. Tél. 545-4490

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston YACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 562-7629
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais Interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marché à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CNDPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Pas d'accord avec Yvon Charbonneau

SAINT-FELICIEEN — Le président de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, M. Benoit Laprise, n'a pas été des plus tendre, hier, à l'endroit du syndicat des travailleurs enseignants de cette même régionale.

En effet, à peine un jour après la signature du protocole d'arbitrage volontaire devant régler le différend qui oppose toujours cette régionale et ses enseignants, M. Laprise est intervenu sur les ondes de la radio robervaloise et sur celles de la télévision communautaire de St-Félicien, et a formulé certaines critiques assez virulentes à l'endroit de la partie syndicale.

Sur le dos des étudiants

Entre autres, M. Laprise a commenté l'esprit qui a régné au cours des négociations locales avant la demande d'arbitrage. Il dit, en tant que porte-parole de la partie patronale, avoir constaté que les représentants syndicaux n'avaient pas les mêmes objectifs que la commission scolaire quant à la préservation du climat et de la qualité scolaire. Ils n'en parlaient pas beaucoup, de dire M. Laprise, "ils ne semblaient pas avoir ces priorités-là". Là-dessus, M. Laprise remettait sérieusement en question le S.T.E.L.H. (syndicat des travailleurs enseignants de la Louis-Hémon), sur ses intentions et sa représentativité, et laissait même entendre que celui-ci aurait négocié en ayant plutôt tendance à prendre les étudiants en otage.

Lutte de classes

De plus, M. Laprise a clairement parlé de lutte de classes et d'idéologie politique qu'alimentent la C.E.Q. par ses syndicats afin de prendre carrément la direction des écoles, insinuant que cela aurait également fait en sorte de rendre plus difficile, ou moins ardu, le climat de la négociation locale au niveau de la régionale Louis-Hémon.

La partie syndicale n'a pas toujours été respectueuse de la partie patronale, a aussi déclaré le président de la régionale Louis-Hémon, ajoutant, d'autre part, que cela n'avait toutefois pas été le cas de la partie patronale envers la partie syndicale.

Déclarations fausses

Enfin, le président Laprise a qualifié de fausses, les déclarations récentes du président de la C.E.Q., M. Yvon Charbonneau, à l'effet que certaines commissions scolaires laisseraient volontairement la négociation collective.

M. Laprise soutient que, du moins, ce n'est pas le cas pour la régionale Louis-Hémon. Il atteste également que ce n'est pas plus vraie la déclaration du président Charbonneau disant que les commissions scolaires essaient de faire l'organisation pédagogique sans la consultation des professeurs.

Sur ce, M. Laprise devait assurer que l'organisation pédagogique de la prochaine année scolaire se fera avec le personnel enseignant, mais "pas avec le syndicat".

La ville de l'hospitalité veut devenir la ville de l'urbanisme

ALMA — Le nouveau règlement d'urbanisme de la ville d'Alma, qui portera le numéro 570, suscite beaucoup d'intérêt, une foule nombreuse ayant assisté cette semaine à l'assemblée publique d'information convoquée à ce sujet. Les représentants de la Commission d'urbanisme et du Service technique de la ville, dont MM. Maurice Tremblay et Jean-Claude Lusinchi, ont en effet parlé à un auditoire nombreux, le premier pour inviter les citoyens à faire des commentaires et même soulever des objections au plan de zonage proposé, le second pour expliquer en détails les modalités d'application de ce nouveau concept.

Notons que ce règlement, qui doit être adopté le 21 février par le conseil, remplacera tous les règlements en vigueur sur le sujet tant à la cité d'Alma que dans la paroisse du même nom. Le règlement d'urbanisme, préparé à la suite de la révision du plan de zonage, sera assorti également d'un règlement de lotissement récemment adopté, d'une révision à venir du règlement de construction basé sur le code national du bâtiment, et d'un code du logement.

Grands principes

Parmi les principes mis de l'avant dans le document expliqué cette semaine aux citoyens d'Alma, notons: protection de la santé, du confort, et du bien-être de la population; protection des sites et avantages naturels de certains secteurs, ainsi que la qualité de l'environnement; protection de la valeur des propriétés, tout en respectant les droits acquis des groupements existants; préservation de territoires nécessaires aux besoins futurs.

Nous pourrions élaborer sur les détails de ce nou-

veau plan de zonage, mais nous allons dégager simplement les grandes lignes, telles qu'exprimées par le responsable du Service technique, M. Lusinchi. Les citoyens d'Alma peuvent consulter ces documents en tout temps, et ont été invités à le faire avant même l'adoption du règlement, de sorte que le renseignement nécessaires parviennent aux intéressés avant la réglementation et non plus après son adoption officielle.

Les grandes lignes

A long terme, il faut prévoir des forêts urbaines, vastes territoires naturels et boisés, puis des parcs linéaires reliés entre eux et reliant des quartiers. Des rues principales dans chaque quartier, avec ce qu'on appelle en "aqueduc" des "collecteurs". De la sorte, les quartiers résidentiels sont plus calmes, moins fréquentés par une circulation de passage, tandis que le trafic se fait plus facilement.

On cherche les handicapés

ALMA — Inauguré dans la région d'Alma, un projet communautaire visant à faire le recensement des handicapés physiques, mentaux et sensoriels est maintenant en fonction.

L'initiative tentera donc de faire le recensement de tous les genres d'handicapés adultes, (paralysie cérébrale, sourd-muet, aveugle, épileptique, handicapé du larynx, parapaléique, ataxie de Freidreich, etc.) dans le secteur du Lac-Saint-Jean-Est (de Ste-Monique à Desbiens).

Ce projet, regroupant dix personnes recherchistes et recruteurs, est soutenu par des organismes sociaux reconnus et se veut une réponse aux questions sur les situations des personnes handicapées dans notre société actuelle.

En même temps, qu'un relevé numérique, le projet veut essayer de cerner les besoins individuels de chaque personne handicapée, afin d'établir des politiques d'intervention, principalement au niveau loisir et travail.

Il est possible que, dans votre entourage ou dans votre famille, il y ait une personne handicapée. Afin d'aider à ce recensement, toute personne peut communiquer avec le projet "Relevé des handicapés", au téléphone 662-7909 ou 662-2757, à Alma, ou écrire à l'adresse suivante: 645, St-Bernard, Edifice Jean-Dequen, Alma, ou bien encore téléphoner à Hermann Fortier: 662-3495.

Feu à Alma, rue Price

ALMA — Au moment de mettre sous presse, hier soir, les pompiers d'Alma étaient à combattre un incendie dans une maison de deux logements, sise au 445, Price ouest, à Alma.

Selon la police municipale, la maison, propriété de M. Henri Harvey n'avait aucun occupant, au moment de l'incendie, le propriétaire et le locataire étant absents.

Les pompiers d'Alma avaient pris le contrôle de l'incendie, aux dernières nouvelles, et on aurait pu épargner les meubles.

Des circonstances pénibles entourent la mort d'un enfant

CHICOUTIMI — Le coroner de district, le Dr L.-A. Laliberté, rendra sa décision, dans quelques jours, à la suite de l'enquête du coroner entourant les circonstances de la mort de Eric Girard, 13 mois, fils de M. et Mme Robert Girard, 1670, des Cèdres, Chicoutimi, survenue le 16 novembre 1976, à la suite des événements qui se sont produits la veille.

C'est la mère de l'enfant qui a fait l'objet de cette enquête, qui a arraché les larmes aux personnes présentes, et le coroner a dû ajourner la comparution de la femme de 36 ans, qui a fondu en larmes en rendant son témoignage.

Neuf témoins ont été entendus, soit le Dr André Roberge, neurochirurgien; l'agent Daniel Dufour, de la Sûreté du Québec; Mme Robert Girard, Mme Fernand Gobeil, M. Robert Girard, l'agent Réjean Tremblay, de la Sûreté du Québec, et le Dr Richard Authier, médecin légiste.

Les principaux témoins ont été Mme Robert Girard, son mari et l'agent Réjean Tremblay, ce dernier qui a conduit M. Girard à son domicile, après que Mme Girard eut appelé son mari à son travail pour lui dire que le bébé allait mourir.

Pâle, l'air hagard et d'une voix inaudible, Mme Robert Girard a raconté de peine et de misère ce qui s'est passé dans la matinée du 15 novembre 1976.

Avant que son mari ne la quitte pour se rendre à son travail, elle lui a dit "qu'elle était fatiguée, qu'elle était nerveuse et qu'elle ne filait pas".

Au réveil de la famille, vers 7h15, l'enfant était en bonne forme, selon elle. Au départ de l'époux, elle a raconté qu'elle se sentait nerveuse et que le petit Eric s'est mis à pleurer.

"Je l'ai mis par terre avec ses jouets, mais il a continué à pleurer. Je l'ai installé dans sa chaise haute. Voyant qu'il pleurait encore je l'ai projeté par terre."

A la suite de la représentation de son procureur, Me Louis-Charles Fournier, elle a atténué son témoignage, disant qu'elle avait

assis assez "fort" l'enfant. L'enfant continuant à pleurer, Mme Robert Girard a précisé qu'elle l'a conduit à sa chambre, l'a couché sur son lit et l'a frappé avec un jouet, un clown qu'elle a dit être confectionné en linde. "J'étais nerveuse. Je lui ai dit que j'étais fatiguée et que je ne voulais plus l'entendre pleurer."

Mme Girard aurait fermé la porte de la chambre et serait retournée se coucher. C'est à ce moment que le coroner L.-A. Laliberté a dû suspendre l'audience, devant les pleurs de la dame.

A son retour, elle a ajouté que le petit Eric s'était endormi et qu'une demi-heure plus tard il s'était éveillé.

"Je suis allée le voir. Je lui ai donné des jouets. Je l'ai aussi "tapé" et mordu sur une fesse. Je l'ai pris par les pieds, l'ai soulevé de terre et l'ai frappé sur un tapis en "air form".

Disant ne plus trop se souvenir, Mme Robert Girard a poursuivi que l'enfant a saigné du nez et qu'elle a été chercher une débarbouillette.

"Comme il respirait mal, j'ai téléphoné à mon mari. Je lui ai dit que le bébé allait mourir."

Mme Girard a avoué qu'en quelques occasions, elle avait molesté son enfant, "mais pas souvent". "Une fois ou deux. J'étais nerveuse."

Le procureur de la Couronne, Me Denis Vaillancourt, a fait admettre que l'enfant avait été hospitalisé le 13 juillet 1976, pour une fracture du crâne. La dame a expliqué que c'était parce qu'il avait fait une chute de son lit. "J'avais oublié de monter le "rebord du lit", a-t-elle dit.

Le père de l'enfant

M. Robert Girard a dit en plusieurs occasions que depuis la naissance de l'enfant, sa femme était nerveuse et fatiguée. Avant la naissance d'Eric, il a admis qu'elle avait rencontré en plusieurs occasions des psychiatres du Centre psychiatrique Roland-Saucier.

"Elle disait que ça ne lui faisait rien et elle est allée voir deux autres médecins par la suite. Mais le deuxième médecin lui a mentionné qu'elle avait besoin de soins psychiatriques."

M. Girard, un fonctionnaire, a rappelé que c'est l'agent Réjean Tremblay, de la SQ, qui l'a conduit à son domicile quand sa femme l'a appelé pour lui dire que le bébé allait mourir.

Il a dit, en outre, qu'à un certain moment sa femme lui avait demandé de placer l'enfant, parce qu'elle était trop fatiguée.

L'agent Tremblay

L'agent Réjean Tremblay, qui est allé reconduire M. Robert Girard, à son domicile, a dit qu'il avait attendu dans son automobile, mais que M. Girard était venu lui demander de l'aider pour reconduire son enfant à l'hôpital de Chicoutimi.

Il est entré dans la maison avec M. Girard et a vu Mme Girard pleurant, assise dans la cuisine. Il a entendu Mme Girard dire à son mari qu'elle avait battu l'enfant et l'avait tiré par terre.

"Un tapis en "air form" était à côté du lit et ce tapis, taché de sang a servi de preuve à conviction."

A l'urgence, où le Dr André Roberge a pris l'enfant en soin, l'agent Girard a obtenu qu'une salle soit mise à la disposition des Girard, en raison des circonstances.

Me Louis-Charles Fournier a vainement tenté d'empêcher la lecture des notes du témoin sur ce qui s'est passé dans la salle d'attente où M. Girard a demandé à sa femme ce qui était arrivé à la maison.

Mme Girard a répondu qu'elle avait battu l'enfant, l'avait jeté par terre. "Il s'est réveillé et je l'ai battu à nouveau."

"Elle disait tout le temps, a émis l'agent Tremblay: "Il va mourir. Je l'ai tué."

M. Tremblay a ajouté que M. Girard avait demandé à sa femme ce qui s'était passé la fois précédente (le 13 juillet où l'enfant aurait tombé en bas de son lit pour subir une fracture du crâne). Elle a répondu, se-



Le Dr André Roberge, neurochirurgien.

lon le témoin, qu'elle l'avait battu.

Autres témoignages

M. Daniel Dufour, de la SQ du Québec, a produit quatre photos prises le 18 novembre dans la chambre de l'enfant pendant que Mme Fernand Gobeil a fait un court séjour dans la boîte aux témoins, Me Louis-Charles Fournier s'objectant à son témoignage, qui serait, selon lui, une preuve de caractère, ce que le Code criminel rejette, au départ. Il a obtenu gain de cause.

Enfin, le Dr Richard Authier, médecin légiste, a précisé les causes du décès de l'enfant, disant qu'il était décédé en raison d'œdèmes cérébraux, de fractures, de contusions et d'éraflures superficielles. "Il n'y a pas de doute que l'enfant a été victime de plusieurs traumatismes importants, quelques jours ou quelques heures avant son décès."

Selon le spécialiste, l'enfant aurait subi des traumatismes.



M. Robert Girard, père du petit Eric Girard, lors de son témoignage.

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS

BUR.: 549-5161 RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 1877 s'ouvre dans une fraîcheur de renouveau



UN PARENT — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, est petit-fils d'un ancien maire de Chicoutimi, dans les années trente, M. Henri Duhaime.

Octroi de \$35,000 au Carnaval-Souvenir

CHICOUTIMI — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, a annoncé hier que son ministère consentait une subvention de \$35,000 à la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, soit \$15,000 de plus que celle dont avait bénéficié l'organisme l'année dernière.

Le ministre, qui était invité comme président d'honneur des cérémonies d'ouverture qui se sont déroulées à La Bonne Ménagère, a eu des propos très louangeurs à l'endroit du Carnaval-Souvenir.

"La manifestation m'apparaît être, à l'époque des carnivals un des événements touristiques les plus marquants au Québec", a-t-il estimé.

Manifestement très heureux de participer à la fête, le ministre Duhaime a même indiqué que les festivités chicoutimiennes lui apparaissent comme parmi les plus authentiques du genre, principalement à cause de "l'habitude de mettre en évidence le passé, en remontant 100 ans en arrière".

Selon lui, l'atmosphère d'ici ne se retrouve pas ailleurs.

Lettre

"Beaucoup d'émotion et d'empressement" ont été les termes du député de Saint-Maurice relativement à l'invitation que lui avait faite les dirigeants du Carnaval-Souvenir.

Car le ministre a sans doute appris à plusieurs qu'il était natif de Chicoutimi et que son grand-père, M. Henri Duhaime, avait été maire de la ville dans les années 30.

Il en a d'ailleurs profité pour présenter à l'organisme une lettre que lui adressait symboliquement son grand-père, pour souligner la date de sa naissance: le 31 décembre 1937.

Dans cette lettre, l'ancien maire de Chicoutimi rendait hommage à son petit-fils, car il avait "choisi" de naître l'année qui commémorait le centenaire des patriotes.

"Le maire de Chicoutimi, en 1937, présageait-il déjà les événements du 15 novembre?", a-t-il conclu sur ce point.

CHICOUTIMI — Etrangement, le premier souffle du passé qu'a représenté la journée d'ouverture du Carnaval-Souvenir 1877 à Chicoutimi hier, avait une fraîcheur de renouveau.

Peut-être était-ce dû à cette température exceptionnellement douce qu'un soleil libéré de nuages rendait presque printannière.

Peut-être était-ce encore le désir viscéral qu'ont habituellement les gens de fêter de se changer les idées lorsque les problèmes quotidiens sont plus préoccupants.

Peut-être était-ce le rappel d'un passé tout proche que représentait la présence des personnalités politiques les plus identifiées de la courte histoire politique du Québec, personnalités politiques dont les projets d'avenir puisent directement dans le passé omniprésent.

Peut-être aussi était-ce plus simplement l'atmosphère particulière propre au Carnaval-Souvenir, cette manifestation qui est en voie de devenir une tradition régionale au même titre que toutes celles qui en représentent justement le thème cette année.

Peut-être était-ce autre chose. Peut-être était-ce tout cela à la fois.

Une chose est certaine: la première journée du Carnaval aura été imprégnée de cette sorte de joie qui, sans être tout à fait de la sérénité, est un gage de réussite pour les "derniers" neuf jours.

Réception

Tôt hier, plusieurs "carnavalesques" ont commencé la journée sur un bon pied et la période carnavalesque sur une bonne note en déjeunant "carnavalement".

Que ce soit chez le Père Tom au Déjeuner des Placoteux, à celui de la Mère Picotte ou celui des Etudiants, la fête était définitivement lancée.

Sur l'heure du midi, la Bonne Ménagère était remplie à capacité pour l'ouverture officielle du Carnaval, ouverture dont le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche M. Yves Duhaime, a assuré la présidence d'honneur.

Le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, accompagnait le ministre Duhaime. M. Bédard, lors de la réception civique qui a précédé la cérémonie, et pendant cette même réception, a invité toute la région à profiter du merveilleux prétexte que représentait le Carnaval-Souvenir pour fraterniser davantage, et renforcer "l'unité régionale".

Ces thèmes de fraternité et d'unité ont d'ailleurs été développés par les autres invités qui, incidemment, provenaient des quatre coins de la région: député de Jonquière M. Claude Vaillancourt et les maires de Jonquière, M. Francis Dufour, de La Baie, M. Laurier Simard, de Roberval, M. P. Tremblay, de Saint-Félicien, M. Laval Boily, et de Saint-David-de-Falardeau, M. Rénald Gaudreault.

A 13h30, pendant que se déroulaient les cérémonies d'ouverture à l'intérieur de la Bonne Ménagère, 18 avions CF-10 de la base militaire de Bagotville fendaient le ciel de Chicoutimi à seulement 500 pieds au-dessus de la rue Racine. Ils sont passés...

Peu après, les invités d'honneur effectuaient la tournée, une "petite tournée" à bord du Tram, alors que débutaient une foule d'activités un peu partout à travers Chicoutimi: musique, danse et jeux de société à La Grange à Gagnon, fête traditionnelle à Place du Saguenay, vente à l'encan au Vieux Marche.

En soirée, la fête continuait à plusieurs endroits notamment à l'Auberge chez Pit (Bonne Ménagère), à l'hôtel Le Montagnais et au cegep (opérette Cancan).



LA TOURNEE — Après l'ouverture officielle du Carnaval-Souvenir 1877, les ministres Marc-André Bédard et Yves Duhaime ont effectué une tournée des différents sites. On les voit ici au Vieux Marche, dégustant du cochon de lait rôti à "La Cochonnerie". On peut également apercevoir le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, et le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard.

Anecdotes

Quelques faits cocasses qui surviennent immanquablement dans des événements comme celui du Carnaval-Souvenir.

— un lapsus du maire Henri Girard lors de la réception civique en l'honneur du ministre Duhaime: il présente M. Laurier Simard comme "le maire de Port-Alfred". Décidément,

l'unité n'est pas encore faite à La Baie.

— toujours monsieur le maire de Chicoutimi, en présentant un cadeau au ministre Marc-André Bédard, il a pris soin de mentionner que le conseil municipal avait accepté "à l'unanimité" de donner un tel présent.

— il y avait beaucoup de monde natif de Chicoutimi parmi les invités d'honneur de "l'extérieur". En plus du

ministre Duhaime, on notait aussi, croyez-le ou non, le maire de Jonquière, et le député du même comté.

— le président du Carnaval-Souvenir, M. Maurice Tremblay, s'est empressé d'"institutionnaliser" la subvention que venait d'accorder le ministre Duhaime. "On vient d'être reconnu sur la carte provinciale par le ministère du Tourisme", a-t-il laissé entendre.

A Mistassini

Un budget d'austérité pour stabiliser les finances

MISTASSINI — Mistassini traverse une phase de stabilisation, après avoir été en plein développement, et les citoyens de l'endroit ont été invités cette semaine par le maire par intérim, M. Jacques Turcotte, à faire face à la musique, et à accepter de payer plus. Mais les dirigeants municipaux restent tout de même sous l'impression d'avoir été un peu bernés par des promesses d'avant-fusion qui n'ont pas été remplies.

Convaincues de ne pouvoir obtenir gain de cause dans leur demande de subvention d'équilibre budgétaire, les autorités de Mistassini ont enfin adopté leur budget pour 1977, qui montre des revenus et dépenses équilibrés de \$1,318,522, et qui implique une augmentation de la facture de taxes d'environ 60%.

Evidemment, quand on sait que Mistassini avait reçu une subvention d'équilibre budgétaire de \$200,000 environ en 1976, et que cette subvention ne

viendra plus, on ne peut que penser que les citoyens devront payer plus. Selon M. Turcotte, qui commentait le budget de sa ville au Quotidien, après le choc subi lorsqu'on a constaté que tout était maintenant bloqué sous le nouveau gouvernement, on a maintenant décidé de faire face à la musique, et d'attendre de voir quels seront les nouveaux moyens mis à la disposition des municipalités pour assainir leurs finances. Mais comme ça viendra en cours d'année seulement, et on ne sait quand, il faut donc prendre le budget comme il est.

Les chiffres du budget

Disons d'abord que le taux de la taxe foncière passe de \$1.20 à \$1.56 du cent dollars d'évaluation sur tout le territoire, et qu'une taxe spéciale est imposée dans le secteur urbain de la nouvelle grande ville, taxe spéciale de \$0.40 du cent dollars d'évaluation. Le taux sera donc de \$1.96 sur le territoire urbain, et de \$1.56 sur

le territoire rural. Il faut ajouter à cela l'augmentation de l'évaluation, qui aurait doublée dans certains cas. La résidence moyenne est maintenant évaluée à Mistassini à \$16,000.00 environ, et l'évaluation totale est passée de \$15 à \$23 millions en un an.

Le budget de 1977 est de 29% supérieur à celui de l'an passé, ce qui reflète l'augmentation des dépenses prévues, qui comprennent incidemment le paiement du déficit encouru en 1976, qui est de \$25,000. Mais venons-en aux détails.

Les détails

Dans la colonne des revenus, on note que les taxes générales et spéciales vont rapporter \$440,721; la taxe d'aqueduc, à raison d'une facture inchangée de \$100 par logement, rapportera \$120,000; la disposition tenant lieu de taxes, \$27,814; les subventions de toutes sortes, le total de

près de \$500,000. Notons tout de suite cependant que dans le dernier montant, il faut distinguer les transferts inconditionnels, comme par exemple la taxe de vente, transferts qui rapportent \$267,070 et les transferts conditionnels, comme la subvention normale à la fusion, pour un total de \$257,317.

Au chapitre des dépenses, c'est le service de la dette qui gruge la part du lion, avec 46.2% du budget, soit un montant de \$609,978. Parmi les autres dépenses principales, notons l'administration générale avec \$151,678; l'hygiène du milieu, avec \$148,000; le transport routier, avec \$126,500; la sécurité publique avec \$99,000; les loisirs avec \$60,000.

Le maire par intérim, M. Jacques Turcotte, a précisé que la population semblait avoir accueilli ce budget avec un calme relatif, et qu'on aurait pu craindre un remous plus violent, compte tenu des appréhensions terribles qui avaient circulé à Mistassini depuis quelques semaines.

Un coordonnateur pourrait être engagé pour le schéma d'aménagement

CHICOUTIMI — La supervision de la réalisation et de l'application du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay sera éventuellement assumée par un coordonnateur permanent rattaché au Conseil métropolitain, comme le soulignait Le Quotidien dans son édition d'hier.

C'est le président du Conseil métropolitain, M. Francis Dufour, qui a confirmé hier cette probabilité, au lendemain de la rencontre que tenaient à Québec les représentants de l'organisme et le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Il semble, par ailleurs, que les pouvoirs du Conseil métropolitain seront éventuellement accrues, dans un avenir indéterminé. M. Dufour, a en effet indiqué que le ministre Tardif était favorable à mener à terme le projet de loi 12, qui créera des conseils d'agglomération avec des pouvoirs relativement étendus au niveau

de l'aménagement d'un territoire.

Toutefois, le projet de loi subira quelques modifications, lesquelles restent à déterminer. Il semble quand même que le Conseil métropolitain sera l'organisme qui remplira cette fonction, et il pourrait donc être amené à prendre plus tard en charge l'administration de secteurs comme l'enfouissement sanitaire, le transport en commun et même la sécurité publique.

Quoiqu'il en soit, le secrétaire du Conseil métropolitain, M. Elias Houde, rencontrera incessamment les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales pour discuter de toute cette question.

La loi 98

Quant à la loi 98, le ministre des Affaires municipales n'a fait part d'aucune décision sur le regroupement de Jonquière et Chicoutimi, mais, a précisé M. Dufour, il a pris en sérieuse considération la demande des maires impliqués selon laquelle il était impérieux que le gouvernement se prononce rapidement sur cette question.

Le maire de Jonquière a enfin dit que le ministre ne se sentait pas lié par les engagements du gouvernement précédent, autant sur la question de la fusion, que sur celle de l'organisation, le financement et le fonctionnement du Conseil métropolitain.



Au Salon de la maison des vins

CHICOUTIMI — On ne croyait pas voir cela de si tôt à Chicoutimi, et pourtant c'est arrivé, cette semaine, sans faire de bruit. Après Québec et Montréal, en effet, c'est Chicoutimi que la Société des alcools a choisi pour ouvrir une maison des vins, qui porte le nom de Salon de la maison des vins.

C'est seulement une "mini" maison des vins, mais c'est déjà quelque chose que de pouvoir trouver, et ce, en quantité respectable, des Bordeaux, tels que des Pomerol et des Graves, parmi lesquels des grands crus classés. Et de nouvelles marques de Saint-Émilion et de Médoc.

Et puis, dans le Bourgogne, un Chambertin Clos de Bèze, un Charmes Chambertin, des choses introuvables ici auparavant. En plus, des Beaujolais, des blancs superbes, il y en a pour tous les goûts, et de nouveaux vins arrivent encore d'ici peu.

Malheureusement, à la mezzanine, réservée aux vins, (alors que les alcools se trouvent au rez-de-chaussée), il n'y a pas encore de place pour coucher toutes les bouteilles. Les plus modestes doivent donc se contenter de rester... debout. Mais ce n'est qu'une question de temps, nous dit-on.

Et puis, pour revenir sur terre, il faut parler des prix. Un grand cru, ce n'est jamais donné, surtout lorsqu'il s'agit d'un bon millésime. Pour les meilleures bouteilles, il faut compter entre \$25 et \$40. Au dire de certains connaisseurs, ce n'est pas trop payer pour le plaisir qu'on en tire. Enfin, à chacun ses priorités!

D'ailleurs, il est possible de trouver d'excellentes bouteilles pour des prix beaucoup plus modiques, par exemple un deuxième cru classé, le Château Léoville-Barton, à environ \$7, ou même un Brouilly du Beaujolais, comme le Château des Tours, à environ \$5.

Mentionnons aussi les bouteilles spéciales, les magnum, qui contiennent quatre bouteilles, et le jéroboam de Mouton-Cadet, soit six bouteilles. Et des vins italiens, dont un Barolo de 1961 à \$20, des vins allemands, des champagnes. Parmi ces derniers, des nouveautés intéressantes, le Krug et le Laurent-Perrier, Cuvée Grand-Siècle.

Il s'agit en somme d'un essai, tenté par la Société des alcools à Chicoutimi. Si, comme on le pense, le marché s'avère florissant, le Salon de la maison des vins pourrait éventuellement devenir la troisième maison des vins au Québec, avec les 220 produits offerts là. Actuellement à Chicoutimi, on trouve 85 de ces produits. Ce n'est pas limité, cependant, et en cas de demande suffisante, il est possible de commander un vin.

A Dolbeau La tutelle est maintenue

CHICOUTIMI — Dans une entrevue accordée hier à un reporter de la Société d'Etat dans la capitale québécoise, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a indiqué que la situation de tutelle imposée à la ville de Dolbeau serait maintenue pendant encore une année au moins.

M. Tardif a par ailleurs confirmé que le rapport sur l'administration de la ville de Dolbeau n'était pas encore suffisamment complet, même si, a-t-il ajouté, il met à jour des cas de fraudes manifestes. Il a invité, à ce sujet, les journalistes à se rendre compte par eux-mêmes de la situation en prenant une connaissance approfondie du document en question.

Le ministre a indiqué que le rapport était maintenant public et qu'il était possible, pour la presse, de se le procurer. Le Quotidien en fera un compte-rendu dans une prochaine édition.

A Saint-Félicien Un recomptage est ordonné

SAINT-FÉLICIEN — Le juge Lucien Larouche a accordé une requête sur un nouveau dépouillement et un nouveau recomptage des votes à la suite de l'élection à l'échevinage au quartier 4, de Saint-Félicien, où M. Léon Bradette a été élu par sept voix de majorité sur son adversaire, M. Paul Tremblay.

M. Léon Bradette a recueilli 1,628 voix contre 1,621 pour M. Paul-Émile Tremblay.

La signification du nouveau recomptage a été faite en fin d'après-midi, hier, et le juge Lucien Larouche a indiqué que le recomptage aurait lieu à compter de lundi, 10h, au Palais de justice de Roberval.

N Me **CAROL VACHON**
NOTAIRE
Conseiller juridique
443 est, rue Racine Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 549-9718

GAGNON ET MONETTE
avocats
marc gagnon avocat PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI
robert monette avocat TEL.: 545-1888

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Toute la population est conviée à la fête

Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi est devenu une véritable fête régionale.

C'est du moins ce caractère qu'il affectait à l'ouverture, hier midi, à l'hôtel de ville de Chicoutimi et à La Bonne Ménagère.

J'y ai rencontré de nombreuses personnalités de tous les coins de la région, notamment le député Claude Vaillancourt, et les maires Francis Dufour, de Jonquière, Laurier Simard, de La Baie et Arthur Tremblay, de Roberval.

La majorité de ces personnages constitués en autorité, et leur épouse, à commencer par le ministre-député Marc-André Bédard et le maire Henri Girard, de Chicoutimi, portaient fièrement, et avec la classe des aristocrates de 1877, un costume d'époque flamboyant.

Tous les ingrédients avaient été soigneusement préparés pour marquer, dans une explosion de joie, le lancement de ce 17e Carnaval unique, destiné à rendre hommage à nos ancêtres dans le cadre de réjouissances populaires.

Tout d'abord, des visiteurs de marque comme le ministre Yves Duhaime — un authentique fils de Chicoutimi — nouveau titulaire du Tourisme, Chasse et Pêche; puis le scintillement des plus séduisants reflets de nos arts populaires comme la rapide exhibition présentée par quelques amateurs, par-

ticipants de l'opérette "Cancan" qui sera présentée à l'auditorium Dufour, durant la période du Carnaval, et les "petits violons" enchanteurs... Même les discours toujours trop longs furent servis pendant que les convives dégustaient la délicieuse soupe aux gourganes et la robuste tourtière de La Bonne Ménagère... Les petits incidents, qui ajoutent du pittoresque à la fête, survinrent spontanément comme par exemple cette défectuosité au système d'amplificateurs...

Personne ne peut maintenant accuser les dirigeants de la Corporation du Carnaval-Souvenir de jouer au snobisme. Car on se pilait sur les pieds et le plus humble participant pouvait aisément s'entretenir avec les vedettes du jour, notamment les hommes politiques, sans être importunés par les gorilles.

Dans sa conférence de presse, le ministre Yves Duhaime a confirmé la réticence du Québec envers toute entente avec Parcs-Canada: "... Un bail emphytéotique, comme celui qui fut signé dans le cas du parc national de Forillon n'est pas plus acceptable qu'une simple cession de territoire comme pour le parc de la Mauricie"... Donc, si Ottawa ne veut plus déroger à la loi générale, Québec n'est pas davantage disposé à transiger sur ce point.

Le ministre semble sympathique au projet touchant le mont Valin, mais

sur ce sujet comme sur tous les autres soumis à la juridiction de son ministère, il s'est montré pour le moins évasif... Le programme du gouvernement n'est tout simplement pas encore tracé.

On souhaite simplement que les divergences entre Ottawa et Québec ne fassent pas perdre à notre région les dizaines de millions de dollars réservés au financement des équipements touristiques.

Quant aux maires Francis Dufour, de Jonquière, et Laurier Simard, de La Baie, ils m'ont tous deux parlé de l'entrevue que leur a accordée, de même qu'à leur collègue Henri Girard, le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, cette semaine. Il fut question de la loi 98, du schéma d'aménagement et de l'hypothétique Ville de Saguenay... Le gouvernement s'appête à amender la loi 98 afin de reporter à plus tard ou aux calendes grecques, l'échéance de la fusion Chicoutimi-Jonquière fixée au premier janvier 1978... Personne ne s'en surprendra, car Ville de Saguenay était condamnée avant de prendre forme... J'espère qu'on ne cautionnera pas cette fumisterie par un référendum. Mais j'ai la conviction que les petits politiciens qui ont torpillé le mouvement de regroupement regretteront d'avoir manqué de vision et de courage.

Mais l'heure n'est pas aux réflexions trop arides et aux propos pessimistes, mais à la joie.

Et cette fois, les autorités ont bien l'intention de donner l'exemple en provoquant le mouvement d'entraînement dans le port du costume, comme l'avaient si bien fait l'ancien maire Rosaire Gauthier (qui était de la fête également hier) et ses hauts fonctionnaires, en 1960. Je retiens l'engagement que m'a fait le maire Girard, hier: "... Qui je porterai fièrement mon costume d'époque durant les 10 jours de festivité..."

J'espère que la population agira de même, en évitant toutefois les traîtresses du caribou.

Joyeux Carnaval!

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Québec préfère polluer l'Outaouais...

Pendant que le gouvernement québécois se fait du capital politique en finissant sur le choix de celui qui doit bâtir une usine d'épuration des eaux dans l'Outaouais, des millions de gallons d'eau polluées continuent chaque jour à se verser dans la rivière.

Le projet accuse déjà deux ans de retard, à la suite d'interminables délais et de discussions sur le partage des coûts entre le Québec, la Commission de la capitale nationale et la Communauté régionale de l'Outaouais...

En 1973, le coût initial était fixé à \$45 millions. Trois ans plus tard, il avait atteint \$120 millions. Les partenaires s'entendirent finalement pour partager les frais de la façon suivante: \$60 millions au Québec, \$40 millions à la CCN et le reste à la CRO.

Le plus bas soumissionnaire pour la première tranche des travaux (\$28,5 millions) est une société d'Ottawa.

Le Québec l'a rejetée en invoquant un arrêté ministériel de 1961, qui stipule qu'un contrat doit être adjugé à une entreprise québécoise lorsque le gouvernement fournit plus de \$50,000 à un projet.

Mais les autres partenaires soulignent que la société d'Ottawa a mérité légalement le contrat, puisque l'appel d'offres original ne se limitait pas aux sociétés québécoises.

Ces délais sacrifient d'une façon inexcusable l'avenir même de la rivière Outaouais.

"The Ottawa Citizen", le 26 janvier.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Clark se fourvoie

L'idée qu'un gouvernement canadien puisse recourir à la force pour préserver la confédération est repugnante. Le chef de l'Opposition Joe Clark partage ce sentiment de répugnance à l'égard de l'usage de la force pour garder le Québec dans la confédération, mais il n'est pas prêt à éliminer la possibilité qu'un gouvernement conservateur le fasse...

Peut-être pense-t-il qu'il y a certains avantages à gagner, dans la tactique qu'on va employer, en obligeant les dirigeants du Parti québécois à envisager la possibilité d'un recours à la force — ils peuvent montrer plus de prudence...

Quelle que soit sa pensée, ce fut un geste futile. La très grande majorité des Canadiens sait d'instinct qu'on n'emploiera pas la force pour garder le pays uni. Si ce sont des votes que M. Clark voulait, il aurait mieux valu qu'il s'en tienne à ses convictions personnelles. Le nombre des électeurs à qui répugne la possibilité, même éloignée, de voir un gouvernement conservateur tenter de réprimer les séparatistes par la force dépasse sûrement de beaucoup le nombre de ceux à qui l'idée pourrait plaire.

"The Lethbridge Herald", le 25 janvier.

Tremblay et Lévesque se contredisent

L'un des grands avantages de discours comme ceux de René Lévesque et de Rodrigue Tremblay est qu'ils apportent un sens des réalités dans tout le débat sur le séparatisme...

Le Québec un éternel perdant dans la confédération? Le ministre québécois de l'Industrie Rodrigue Tremblay doit plaisanter lorsqu'il déclare à un auditoire de Chicago que l'intégration politique a empêché le Québec de progresser, en dépit de ses immenses richesses naturelles. En ce sens, le Québec n'est pas différent d'autres régions du Canada, comme les provinces de l'Atlantique, la Saskatchewan et le Manitoba. Et l'Alberta, jusqu'au moment où les Arabes ont fait grimper les prix mondiaux du pétrole...

La séparation du Québec ne se ferait pas d'une façon naturelle et facile, comme le prétend M. Lévesque. Par exemple, qu'est son projet d'une union douanière entre un Québec indépendant et le Canada, sinon un camouflage de l'avantage que tirerait le Québec de la capacité du Canada de commercer dans un monde plus vaste? Et d'ailleurs,

pourquoi M. Lévesque présumerait-il si allègrement qu'une telle union pourrait se négocier facilement? Parce que le Québec pourrait tenir en otages les biens fédéraux au Québec pour obtenir un accord sur une union douanière?

En d'autres mots, M. Lévesque dit en réalité que le gouvernement fédéral a les mains liées par les contributions qu'il a faites au Québec dans le passé. Ce genre d'argument ne plairait sûrement pas à M. Tremblay...

Cet argument d'une union douanière est le plus cynique de tous et il révèle que les séparatistes québécois sont tout simplement en épris d'une idée qui ne passe par le test de la réalité...

Mais on ne peut ignorer cette réalité, même dans une période extrêmement chargée d'émotions.

"The Vancouver Province", le 28 janvier.

Pourquoi imposer le français aux immigrants?

De récentes décisions des tribunaux et du gouvernement du Québec, destinées à imposer le français à quelques personnes qui préféreraient l'anglais, ne sont pas de nature à aider la cause du Québec ou du bilinguisme au Canada.

En fait, elles vont probablement durcir des positions déjà raidies dans les autres provinces et rendre plus difficiles à accepter les points de vue du Québec et des Canadiens français.

Le fait d'expulser des enfants de cinq ans d'écoles anglaises, parce qu'ils sont des enfants d'immigrants et qu'ils devraient fréquenter des écoles françaises, apparaît comme futile, cruel et sans raison, parce que leur nombre est minime. Que quelque 1,100 enfants fréquentent irrégulièrement des écoles anglaises dans une province de plus de six millions d'habitants, cela ne constitue sûrement pas une menace à la langue ou à la culture françaises...

De même, en obligeant des immigrants adultes à suivre des cours en français, on ne fait que les priver d'une liberté de choix qu'ils s'attendaient probablement trouver au Canada. Pour travailler au Québec, ils vont avoir besoin du français, et la plupart l'apprennent de toute façon, mais quelques-uns veulent apprendre l'anglais afin de pouvoir déménager dans d'autres provinces si nécessaire.

Le gouvernement fédéral a le devoir de faire connaître aux futurs immigrants la situation linguistique au Québec avant qu'ils choisissent leur destination. Il ne serait pas juste, ni pour eux ni pour leurs enfants, qu'ils arrivent au Canada dans le milieu d'une controverse qu'ils ignorent totalement et qu'ils n'ont pas créée.

"The Edmonton Journal", le 26 janvier.

L'ARMÉE PARTICIPE AU CARNAVAL SOUVENIR



PAROLE AUX LECTEURS

Québec a voté pour une meilleure administration

M. René Lévesque, Honorable premier ministre,

Remarquez bien que je n'ai pas voté pour vous, mais sachez que je me suis réjoui quand même de votre victoire ayant cet espoir qu'un nouveau gouvernement nous sortirait enfin du marasme où nous nous enlisons de plus en plus chaque jour.

Qui je suis?... Un pauvre vieil instituteur de 75 printemps, (à sa retraite naturellement), qui n'a jamais fait de politique, et qui regrette un peu le bon vieux temps des Henri Bourassa et des Sir Lomer Gouin quand tout était, ici, paix, luttes chaudes mais amicales et douceur de vivre.

Mais voilà, Honorable premier ministre, que j'entends dire de côté et d'autres que vous avez l'intention de demander par référendum la séparation de notre province de la Confédération canadienne. Oh! là, pardonnez-moi, mais je ne suis plus de votre avis du tout. Ce serait tomber de Charybde en Scylla; ce serait amputer le bras droit à un corps sain; ce serait ar-

racher un fruit encore vert à l'arbre qui le porte.

Car, soit dit sans vous offenser, Honorable premier ministre, si notre collaboration est précieuse au Canada, notre vaste et fertile pays, nous ne sommes pas sans avoir besoin de notre côté, de nous appuyer à lui. Et, faut-il le rappeler, notre belle province n'est qu'un bras de la Confédération et, quand on y regarde de près, c'est un fruit qui est loin d'être mûr.

Oh! je ne suis pas le seul à penser ainsi. Je gage que vous le savez aussi.

Ceux qui crient à l'Indépendance ne seraient-ils pas les premiers à regimber devant les obligations pé-

niaires et autres multiples devoirs civiques que cela entraînerait? Y ont-ils songé seulement?... Je ne le crois pas. C'est une belle utopie qui les aveugle, et quand un aveugle conduit un aveugle, on imagine où cela peut les mener l'un et l'autre.

Non, Honorable premier ministre, pas de séparatisme, pas de conflits, pas de rupture; mais l'entente, l'union, l'accord: c'est ce que je conseille à tous mes concitoyens. En parlant ainsi, je suis persuadé d'agir en bon et loyal patriote. Tous ceux qui liront cette lettre, s'ils sont de bonne foi, voudront bien l'admettre.

Je pourrais vous en dire

long, long sur le sujet si je ne craignais de vous ennuyer, mais je sais que vous n'avez guère le temps d'écouter les pétitions réitérées d'un vieil instituteur.

Aussi, je termine en vous souhaitant un heureux règne, prospère et bénéfique pour tous vos électeurs canadiens - français, canadiens - anglais et autres qui ont mis leur confiance en votre esprit de sagesse, de discernement et de justice.

Hors l'indépendance, veuillez me croire, Honorable premier ministre, votre très obéissant et très respectueux serviteur,

Jacques Morency, St-Barthélemy, Co. Berthier, P.Q.

Vous avez exprimé ma pensée

Mme Lucia-D. Tremblay, 388 ouest, rue Gauthier, Alma, Québec.

Madame,

Vous avez si bien exprimé l'opinion des gens bien pensants du Québec, dans votre lettre ouverte intitulée: "On plaint la gé-

nération qui a élu le PQ", parue dans LE QUOTIDIEN du 8 février, que je ne puis passer sous silence tout le mérite de cette attitude courageuse.

Votre lettre contient de si grandes vérités que moi et bien d'autres veulent les proclamer à leur tour ouvertement.

Vous êtes une femme sage.

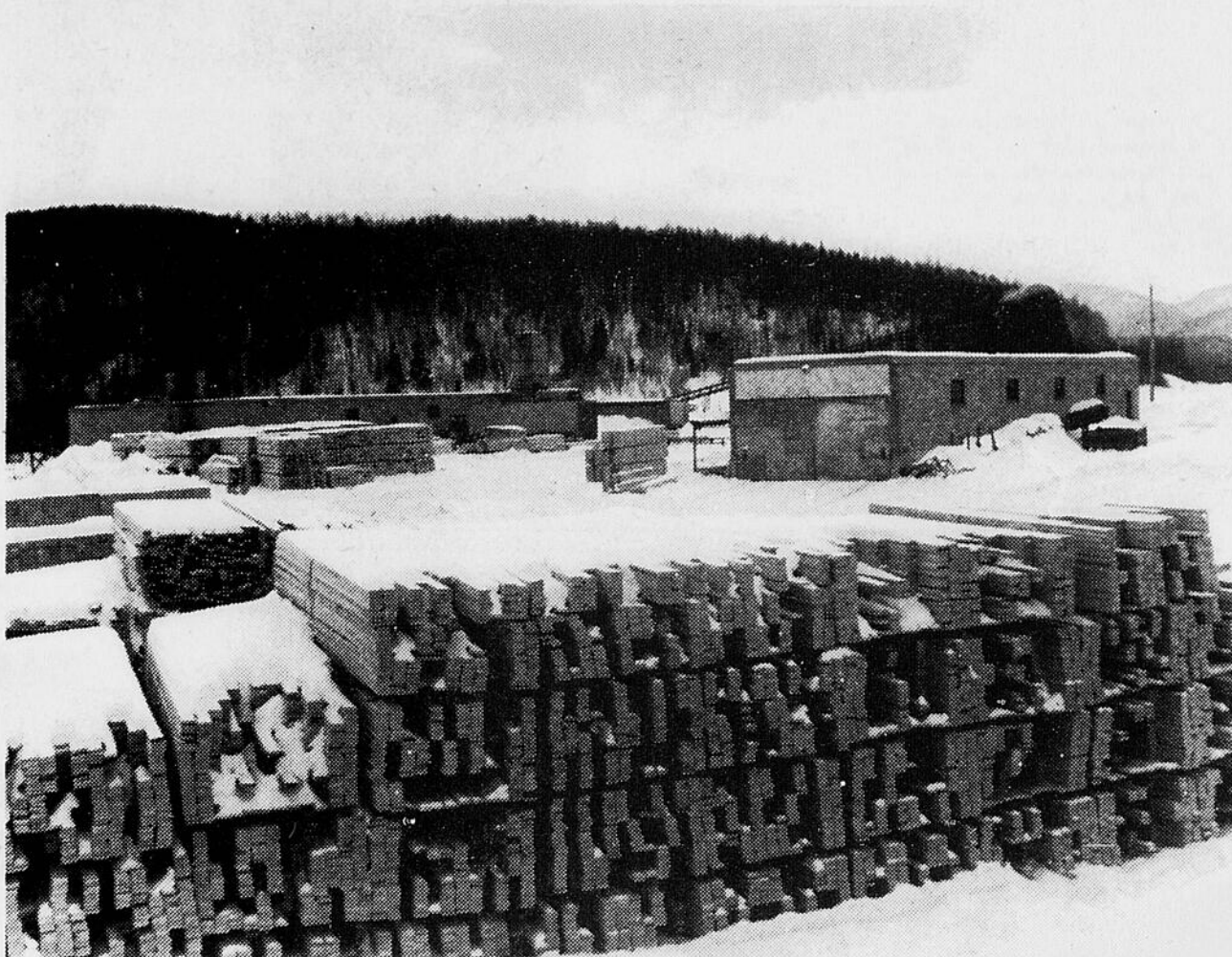
Au nom de tous ceux qui partagent votre pensée — et ils sont légion — je vous dis tout simplement merci!

A.-R. Hébert, Notre-Dame-d'Hébertville, Lac-Saint-Jean.

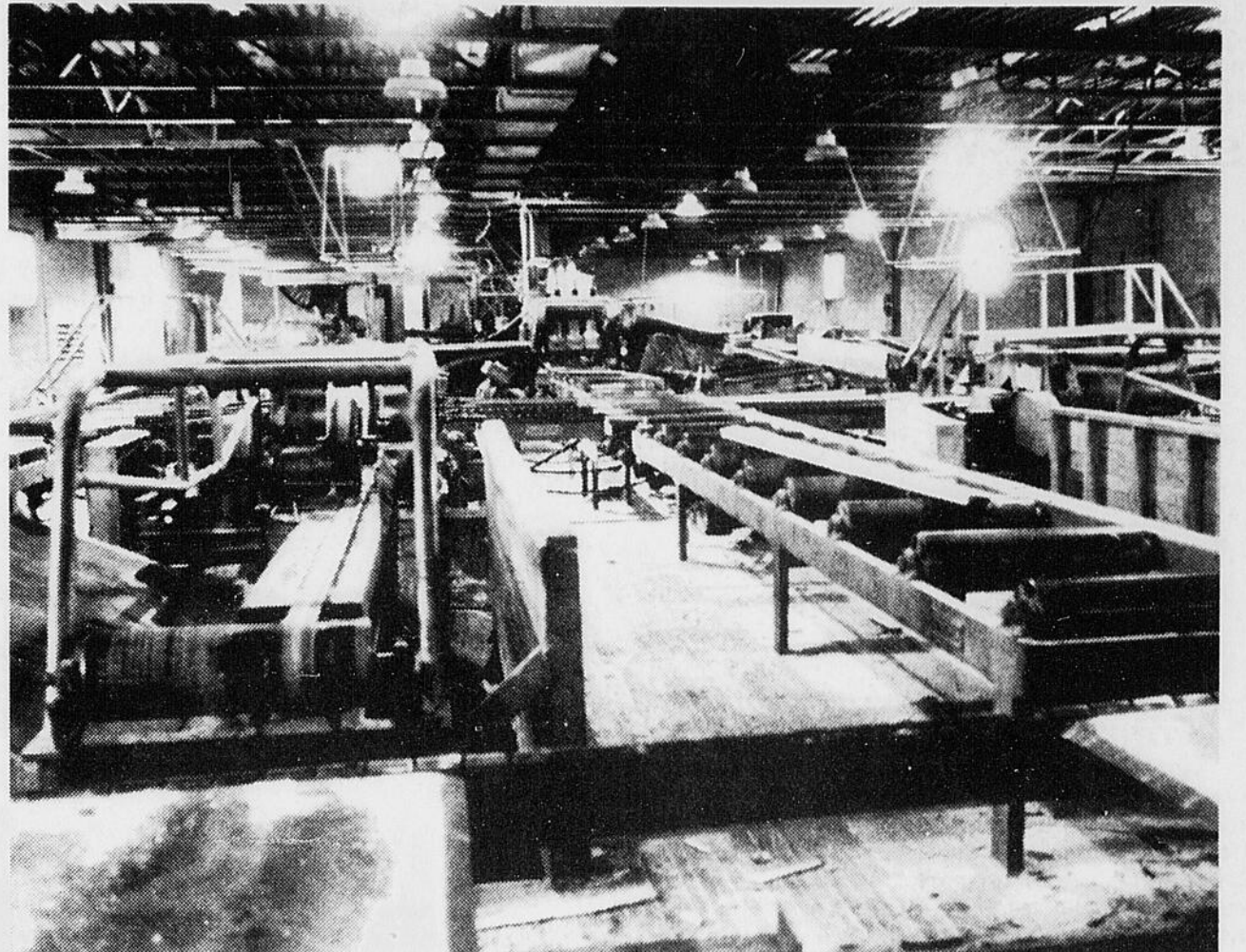
Le 10 février 1977.

Petit-Saguenay

La population vit dans l'inquiétude



GEL — Quelques cordes de bois sont entreposées à l'arrière de l'usine de sciage Jos. Houde Ltée en attendant que ne cesse, espère-t-on, le gel de l'approvisionnement.



USINE DESERTE — Depuis deux ans, la machinerie de l'usine de sciage Jos. Houde a pris du repos beaucoup plus souvent qu'à son tour.

par Claude Fortin

PETIT-SAGUENAY — Depuis près de deux ans, le spectre de l'appauvrissement général ronge la petite municipalité de Petit-Saguenay. A l'aube d'une année que plusieurs spécialistes de la finance prévoient difficile, les citoyens y ont troqué leurs illusions pour l'inquiétude... et quelques bribes d'espoir.

En 1976, le pilier de l'économie de cette municipalité, la scierie Jos. Houde, n'a pu fonctionner, en tout et pour tout, que six malheureux mois. Encore doit-elle deux de ceux-ci à une sorte d'accident de parcours. Un concours de circonstances a permis à l'entreprise de conclure une brève entente d'approvisionnement avec un syndicat de forestiers des Grandes-Bergeronnes.

La situation présente affecte entre 90 et 125 travailleurs, de même que leurs familles.

Simultanément, plusieurs chantiers de la compagnie Price, où travaillent plusieurs citoyens de Petit-Saguenay, ont cessé leurs opérations pour une période indéfinie. Quelque temps après, Donohue portait un autre douloureux coup à cette paisible communauté en posant un geste similaire.

Actuellement, le taux de chômage, à Petit-Saguenay, doit se situer, estime-t-on, entre 70 p.c. et 75 p.c. Pour l'avenir, on ne décèle encore aucune éclaircie sensible à l'horizon. Les nuages s'amoncellent, et la pluie n'en finit plus de tomber.

Le problème, rappelons-le, vient du fait que la scierie Jos. Houde ne possède plus aucune source d'approvisionnement en bois. Lorsque Samoco, de Sacré-Coeur, a ouvert ses portes, Donohue a repris le territoire d'approvisionnement de Jos. Houde, qui lui appartenait, afin d'en céder le profit à la nouvelle entreprise. Depuis ce temps, tel un voilier sans ses mâts, la scierie de Petit-Saguenay attend les secours, qui tardent à venir.

Chez les travailleurs de l'usine, on manifeste, bien sûr, de l'inquiétude. Depuis le temps qu'on attend, et pourtant... rien ne vient encore.

A Québec, on dit s'affairer fébrilement à la recherche d'une solution rapide au problème, et à d'autres un peu

similaires que vivent d'autres usines de sciage de la région.

A Petit-Saguenay, toutefois, le drame cotoie parfois bien ironiquement la loufoquerie. De 1,200 à 1,300 personnes y vivent, paisiblement, surtout depuis un an, au beau milieu de milliers d'acres de forêt, sans en tirer profit aucun. Le naufrage perdu au milieu de l'océan ne se trouve pas toujours seul à subir la torture de la soif.

En une année, des employés réguliers de Jos. Houde Ltée n'ont pu bénéficier que de treize semaines de travail à l'usine. Si l'entreprise devait fermer définitivement ses portes, commente-t-on, Petit-Saguenay deviendrait sans doute un nouveau village fantôme.

Pourtant, on estime que l'ensemble des employés de l'entreprise y travaillent en moyenne depuis une vingtaine d'années. Leur moyenne d'âge, croit-on, doit se situer tout près de 40 ans. Comment arriverait-on à reclasser les nombreux travailleurs qui se situent en haut de cette moyenne? Sans doute quelques-uns possèdent-ils des spécialités recherchées, mais les autres...?

Comme Alcan à Jonquière, Domtar à Dolbeau ou Consol à La Baie, la scierie Jos. Houde fait tourner autour d'elle la vie du village de Petit-Saguenay. Ainsi, son maintien tient-il au cœur de chacun des citoyens. Personne n'ose songer à quitter éventuellement ses racines géographiques. Ailleurs, pour beaucoup de ces gens, c'est l'étranger.

Le propriétaire de l'usine et maire de Petit-Saguenay, M. Elias Houde se dit ouvert à toutes les solutions, à condition qu'on en trouve une. "Si, même, le gouvernement croit que la formation d'une coopérative pourrait régler le problème, je suis ouvert à la discussion", a-t-il déclaré en substance.

M. Houde soutient que pour que Donohue consente à céder le territoire dont a absolument besoin sa scierie, il faudra une décision politique.

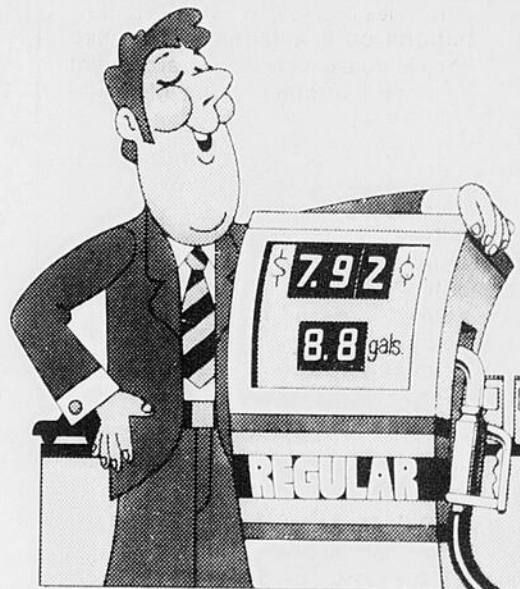
Actuellement, même si toute opération a cessé à la scierie, les dépenses d'entretien s'accroissent, et leur poids, qu'augmente chaque journée passée sans production, ne fait qu'accroître le danger pour l'avenir de l'entreprise.

"On ne peut pas passer un été 1977 comme celui de 1976", de dire M. Houde.



TOUTES LES SOLUTIONS — Le propriétaire de la scierie et maire de Petit-Saguenay, M. Elias Houde, se dit ouvert à toutes les solutions susceptibles de résoudre le problème qui est devenu celui de tous les habitants de la municipalité.

HONDA. LA PLUS LONGUE DISTANCE AVEC \$8.00 D'ESSENCE.



1. LE MOINS DE ¢ PAR MILLE.*

Exemple: vous faites le plein d'une CVCC. Avec de l'essence ordinaire. La bonne nouvelle: cela vous coûtera probablement moins de \$8. La moins bonne: le coût de l'essence continue d'augmenter.

Toujours selon les données de Transport Canada, avec l'essence à 90¢ le gallon, vous pouvez rouler dans une populaire Honda Civic Sedan ou Hatchback au coût d'environ 2.1¢ le mille. Le coût de la randonnée en Honda Civic familiale est d'environ 2.3¢ le mille... soit le plus bas de toutes les familiales à 5 portières. En CVCC, le coût est de 1.7¢ le mille environ... le plus bas jusqu'ici. Quant à l'Accord, elle vous balade en tout confort pour environ 1.95¢ le mille.

Voyez le concessionnaire des voitures Honda le plus proche, il vous montrera d'autres caractéristiques agréables à regarder et à essayer, si vous aimez les grands espaces.

2. LE PLUS DE MILLES AU GALLON.*

De toutes les données émises par Transport Canada, celles sur la Honda Civic CVCC et sur la Honda Accord 1977 indiquent le plus haut millage/essence obtenu. Il s'agit de deux modèles "hatchback" à 5 vitesses, dont la cinquième contribue à augmenter le millage par gallon en réduisant les tours/minute à la vitesse de croisière.

Millage obtenu:

CVCC: en ville 47, sur route 62, combiné 53.
Accord: en ville 50, sur route 58, combiné 46. Aucune autre voiture n'a fait mieux jusqu'ici. Mais ce n'est qu'une façon de considérer l'économie d'essence. Il y en a une autre.

HONDA



SOURIEZ! AU VOLANT D'UNE HONDA.

*Chiffres basés sur les données de millage combiné ville/route telles que publiées par le "Guide d'économie d'essence" du Ministère des Transports. Le millage que vous obtiendrez pourra varier selon les facteurs tels les conditions de conduite, les équipements de la voiture, le climat, les routes, l'état de votre voiture et votre façon de conduire.

Léo Automobile Ltée

801, rue Alma, Chicoutimi, P. Québec
J7H 4E7 — 545-1190

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ATTENTION A CERTAINS VENDEURS

L'Office de la protection du consommateur tient à rappeler à la population du Saguenay-Lac-St-Jean, qu'elle n'a jamais subventionné ni cautionné les pratiques de certains commerçants qui vendent des annonces dans des publications ou guides soi-disant pour la protection du consommateur. Ceux qui souscrivent à ce genre de publicité risquent fort de perdre leurs illusions et leur argent.

LE RÉVEILLE-MATIN

DE BERTHO



NOTRE MINISTRE EST OCCUPE

Après avoir provoqué de profonds remous avec la libération de l'avorteur Morgentaler et être intervenu dans la grève sauvage des policiers de Montréal, le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, est de nouveau sur la sellette avec l'accident dans lequel fut impliqué le premier ministre René Lévesque. Plusieurs observateurs, dont le directeur Claude Ryan, du "Devoir", réclament la tenue d'une enquête publique pour dissiper tout doute dans l'esprit de la population. Le caricaturiste Berthio, de "Montréal-Matin", a illustré les soucis du ministre Bédard, dans l'édition de mercredi. Nous vous suggérons, pour plus d'intérêt, de rechercher la faute de français que le caricaturiste a glissée dans son texte...

DEUX ANCIENS DEPUTES

Nous annonçons récemment que l'ancien député libéral du comté de Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote, était maintenant au service de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec. Or, dans le dernier bulletin de la fédération, on peut lire

que M. André Harvey s'est récemment joint au service de la recherche et du développement des caisses. Il se trouve que M. Harvey, dont il est question, est lui aussi un ancien député, et qu'il représentait le comté de Charlesbourg à l'Assemblée nationale avant novembre dernier. Il est aussi le frère de l'ancien ministre Gerald Harvey.

ASSISTANT-TRESORIER

L'administration municipale d'Alma vient de procéder à une nomination qui devrait avoir pour effet de finir de combler les postes qui étaient encore vacants depuis le départ ou le décès de leur titulaire. C'est ainsi que M. Camil Perron, jusqu'alors contrôleur, cumulera désormais les fonctions de contrôleur et d'assistant-tresorier. Le poste d'assistant-tresorier était occupé par M. Douglas Hewitt, jusqu'à son récent dé-

ces. Pendant un certain temps, plusieurs postes clés sont restés sans titulaire, ce qui aura permis d'ailleurs à la ville de réaliser certaines économies, lesquelles se feront sentir dans le bilan de 1976.

QUAND LESAGE EST "POLI... QUIN"

Les habitués de la chronique de Jean-Marc Poliquin auront sans doute remarqué, dans notre édition d'hier, en page A 7, que le texte intitulé "L'Allier, libéral ou néo-démocrate" n'avait pas tellement de similitudes avec le style bien spécial du chroniqueur Poliquin. C'est effectivement par erreur que cette chronique a été attribuée à ce dernier, puisqu'elle était en fait l'oeuvre de Gilles Lesage.

RENDEZ-VOUS

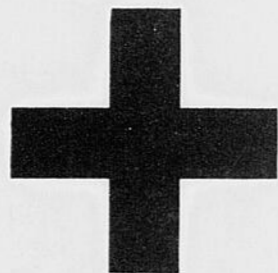
CHICOUTIMI
BAHAIS — Les Bahais invitent tous les intéressés(es) à une rencontre d'informations et d'échanges sur la prière et la méditation. La rencontre aura lieu au Carrefour du Cégep de Chicoutimi, à 13h30, le 13 février 1977. Renseignements supplémentaires: 548-4874.



EN VOIE DE REGLEMENT

Cette illustration démontre que le problème survenu à Larouche l'automne dernier est en voie de règlement. Des citoyens avaient alors décidé de construire leurs résidences sur une nouvelle rue, où l'on trouve des sites magnifiques, mais où le réseau d'aqueduc n'était pas installé. Les travaux de plus de \$100.000 qui ont été nécessaires pour installer ce service sont en voie de réalisation et, d'ici quelques semaines, toute la rue devrait être desservie. Selon le maire Léo Labrecque, la municipalité de Larouche en aurait même profité pour desservir les autres lots

à bâtir, ce qui permettrait d'accueillir plusieurs autres nouvelles résidences dès ce printemps. L'absence d'eau avait créé un certain émoi lorsque les citoyens concernés ont entrepris leur construction.



LA CROIX-ROUGE S'INSTALLE

Le directeur national du service de transfusion sanguine de la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Dr R.-A. Perreault, viendra, mardi, annoncer officiellement l'implantation d'un centre de transfusion sanguine à Chicoutimi. Accompagné de quelques collègues, il sera reçu à l'hôtel de ville de Chicoutimi, à 17h00, et il répondra aux questions des journalistes le lendemain matin, au déjeuner hebdomadaire du Cercle de presse du Saguenay.

VOS DROITS

Aide sociale

Tout citoyen du Québec a droit de recevoir l'aide sociale s'il est dans le besoin, c'est-à-dire s'il n'a pas suffisamment de revenus pour satisfaire à ses besoins ordinaires et à ceux de sa famille comme par exemple la nourriture, le vêtement et le logement.

Cependant, l'aide sociale peut être refusée à une personne qui abandonne ou n'accepte pas un emploi qu'elle pourrait remplir ou continuer à remplir ou qui néglige de se prévaloir des avantages dont elle peut bénéficier en vertu de toute autre loi, par exemple l'assurance-chômage ou qu'elle n'exerce pas les droits qui lui appartiennent comme par exemple, réclamer une pension alimentaire.

Si vous êtes insatisfait de la décision de l'agent de l'aide sociale vous avez le droit de faire réviser cette décision et même d'en appeler de cette révision.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la Loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "La Minute juridique", en écrivant au:

**Service de l'information,
Commission des services juridiques,
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est — 1404, C.P. 123,
Montréal.**

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflues de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide; nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursoffures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

(ANNONCE)

ACCIDENT MORTEL

La reine Alia de Jordanie, épouse du roi Hussein, s'est tuée mercredi dans un accident d'hélicoptère. La reine regagnait Amman à l'issue d'une visite à Tafileh, dans le sud du royaume hachémite. Le Dr Mohammed al-Bashir, ministre de la Santé, qui accompagnait la souveraine, a également été tué. La reine Alia âgée de 28 ans, était la troisième femme du roi Hussein. Ils s'étaient mariés en décembre 1972, mais le roi l'avait rencontrée pour la première fois quand il était étudiant. Le couple (voir la photo ci-contre), avait deux enfants, la princesse Haya, qui aura trois ans au mois de mai, et un garçon, Ali, né l'an dernier. Fille de diplomate, issue d'une famille en vue de Cisjordanie, les Toukans, la reine Alia était âgée de deux ans seulement quand le roi Hussein, qui étudiait à l'Université d'Alexandrie, venait visiter sa famille au Caire. Le roi Hussein, âgé de 41 ans, a été marié deux fois avant, dont une fois avec une Anglaise.



L'Aircaneurope, c'est ABORDABLE



grâce aux tarifs Noliprix.

La France et l'Allemagne sont tout ce qu'il y a de plus abordable. Voilà l'Aircaneurope à tarif Noliprix d'Air Canada. À votre tour d'aborder en Aircaneurope.

PARIS

\$319

en collaboration avec Air France

FRANCFORT

\$339

en collaboration avec Lufthansa

Grille des tarifs Noliprix:

En vigueur	séjour	PARIS	FRANCFORT
Du 1er avril au 18 mai	14 - 45 jours	\$319	\$339
Du 19 mai au 1er juin	22 - 45 jours	\$339	\$359
Du 2 juin au 22 juin	22 - 45 jours	\$389	\$409
Du 23 juin au 30 juillet	22 - 45 jours	\$419	\$439
Du 31 juillet au 27 août	22 - 45 jours	\$389	\$409
Du 28 août au 1er octobre	22 - 45 jours	\$339	\$359
Du 2 octobre au 18 mai 1978	14 - 45 jours	\$319	\$339

Sujet à l'approbation du gouvernement.

Ony va?
Ony va!



AIR CANADA



Le caucus des péquistes voudrait que soit modifiée la loi de la CUQ

QUEBEC (PC) — Le caucus des députés péquistes de la région de Québec a promis hier de faire les pressions nécessaires auprès du ministre des Affaires municipales pour que soit modifiée d'ici la fin de l'année la loi de la Communauté urbaine de Québec.

"Doit-on revenir à la situation qui prévalait avant l'adoption de la Loi des communautés urbaines, ou doit-on, au contraire, viser à mettre sur pied un véritable gouvernement régional qui soit beaucoup plus qu'un organisme supra-municipal?" C'est la question que se posent les sept députés de la région de Québec et c'est dans le but de trouver une solution entre ces deux extrêmes que le caucus avait convié hier les représentants municipaux et tous les organismes intéressés à une première conférence des priorités régionales.

Cette consultation, qui portait strictement sur l'avenir de la Communauté urbaine de Québec, a permis de dégager un certain consensus: telle qu'elle existe, la CUQ est une machine lourde, inefficace et fort coûteuse.

Contestation
En plus des maires des municipalités membres de la CUQ, sept organismes régionaux et corps intermédiaires sont venus défendre leur point de vue.

Le président du comité exécutif de la CUQ, M. Armand Trotter, a dû répondre, pour sa part, aux attaques soutenues venant principalement des maires des quatre grandes villes de l'agglomération de Québec, ceux de Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport, qui ont pratiquement réclamé l'abolition pure et simple de cet organisme supra-municipal.

M. Trotter a demandé au gouvernement de se prononcer une fois pour toutes sur l'avenir de la CUQ, afin, a-t-il dit, "de mettre fin à un climat régional de contestation, d'incompréhension, à des tiraillements parfois très localisés, mais désastreux pour la région à une incertitude politique et administrative qui paralyse toute action, toute recherche de solutions aux problèmes existants et de ce fait, tout le développement régional".

Fiscalité municipale
Les problèmes éprouvés par la CUQ comme par bien d'autres municipalités viennent la plupart du temps d'une situation fiscale inadéquate, a affirmé le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

"Qu'on nous donne les ressources financières nécessaires et l'on pourra prendre les décisions et planifier pour plusieurs années", a lancé M. Lamontagne au député de Charlesbourg, M. Denis de Belleval, qui accusait les municipalités de ne pas prendre leurs responsabilités en réclamant constamment des subventions gouvernementales.

Dans une déclaration écrite, le caucus des députés de la région reconnaît le bien-fondé d'un tel argument, en affirmant que "les différentes réformes qui touchent à l'existence, au fonctionnement et aux responsabilités de la structure politique régionale ne pourront plus souffrir très longtemps de l'absence d'une politique de financement des communautés urbaines et de ses satellites".

"C'est la fiscalité municipale qui est à revoir d'une façon globale, de telle sorte qu'une définition plus précise des pouvoirs municipaux et supra-municipaux s'accompagne de moyens financiers adéquats", ajoutent les députés.

Pour les vingt prochaines années

Le pétrole et le gaz naturel devraient produire les trois quarts de l'énergie

par André Bellemare
QUEBEC (PC) — D'ici la fin du 20e siècle, les nouvelles sources d'énergie telles que l'énergie solaire, éolienne et marémotrice ne seront pas importantes et pour les 20 prochaines années, le Québec devra encore compter sur le pétrole et le gaz naturel pour répondre aux trois quarts de la demande d'énergie.

Mais, chose certaine, quelle que soit la sorte d'énergie utilisée, elle coûtera plus cher dans l'avenir et c'est pourquoi il devient urgent de trouver un juste équilibre parmi les orientations en tenant compte des techniques actuelles et des frais à engager.

C'est ce qu'a soutenu, jeudi, devant la commission parlementaire des Richesses naturelles, M. Louis Blais, de la compagnie Gulf Oil du Canada,

qui a soumis un mémoire soigneusement préparé sur la situation énergétique actuelle et future.

En réponse à une question du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, il a prédit que le prix du baril de pétrole brut, sur le marché international, passerait de \$14 à \$24 d'ici 1985.

Etant donné que le Québec dispose des richesses hydro-électriques et des techniques nécessaires, il devrait en toute logique concentrer ses efforts, d'ici 1995, sur le développement maximum de l'énergie électrique.

Cependant, a poursuivi M. Blais, le pétrole et le gaz naturel doivent demeurer les deux options principales pour le Québec parce que ces deux sources d'énergie devront continuer à satisfaire plus de 70 pour cent des besoins

énergétiques d'ici la fin du siècle.

Le porte-parole de Gulf Oil a par ailleurs insisté sur la nécessité d'appliquer la meilleure politique de conservation possible comme moyen d'alléger le fardeau de l'approvisionnement en énergie dans les années qui viennent.

Par exemple, le gouvernement devrait orienter les consommateurs vers une utilisation plus rationnelle des diverses sources d'énergie: le gaz naturel pour le chauffage, le charbon, l'électricité et l'énergie nucléaire pour l'industrie et les matières brutes pour le transport.

Intervention du gouvernement
L'intervention du gouvernement doit être cependant prudente dans le domaine de l'industrie énergétique parce qu'une intrusion trop importante serait de nature à décourager le secteur privé.

M. Blais a expliqué que l'industrie privée possède déjà l'expérience, les effectifs et le matériel nécessaires à un fonctionnement des plus efficaces, selon lui.

Si des sociétés d'Etat, comme SOQUIP, bénéficiaient de privilèges particuliers, elles provoqueraient la baisse des investissements en provenance du secteur privé.

Gulf Oil estime très importante une politique de conservation de l'énergie pour, d'une part, assurer la continuité des approvisionnements et, d'autre part, maintenir les prix à des niveaux raisonnables.

M. Blais cite une étude qui tend à démontrer que près de 50 pour cent de l'énergie utilisée au Canada est gaspillée.

Selon lui, l'industrie peut diminuer sa consommation d'énergie de 15 à 40 pour cent et dans les édifices publics, l'économie d'énergie pourrait immédiatement atteindre les 10 pour cent simplement en abaissant la température et en réduisant les heures d'éclairage.

Sans un programme de conservation, la demande d'énergie ne représente que 77 pour cent de ce qu'elle aurait été autrement.

Pour le pétrole seulement, ceci représente au Canada une économie de 700,000 barils par jour en 1995, ce qui équivaut aux besoins quotidiens de tout l'est du pays en 1976.

Au Québec seulement, l'économie serait de l'ordre de \$200,000 barils par jour en 1995.

L'ONF voit trois de ses oeuvres en nomination

MONTREAL (PC) — Pour la première fois dans l'histoire de l'Office national du film, trois oeuvres cinématographiques canadiennes, dans trois catégories distinctes, ont été mises en nomination pour les Oscars de l'American Academy of Arts and Sciences, de Hollywood.

L'ONF a en effet annoncé, jeudi, que ces nominations concernaient le film d'animation, et les documentaires courts et longs.

Les travailleurs de L'Industrielle à la CSN

QUEBEC (PC) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a annoncé, jeudi, qu'elle venait de déposer une requête en accréditation pour représenter les 538 travailleurs de la compagnie d'assurance L'Industrielle.

Au cours d'une conférence de presse, à Québec, la centrale syndicale a révélé que plus de 300 travailleurs avaient signé une carte de membre, ce qui représente près de 60 pour cent des employés de L'Industrielle qui ont droit de se syndiquer.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une lutte que mène la CSN au sein d'un syndicat.

Une première requête en accréditation avait été déposée en 1971, mais l'employeur avait réussi quelques années plus tard à obtenir la dissolution du syndicat nouvellement formé.

C'est The Street (La rue) qui a été désigné comme oeuvre d'animation. Cette oeuvre de Caroline Lief, âgée de 27 ans et associée à l'ONF depuis trois ans, dure 10 minutes et est basée sur un chapitre de l'oeuvre de l'écrivain Mordechai Richler.

En 1976, le film a remporté le Grand prix du Festival international du film d'animation, à Ottawa, le Golden Hugo du Festival international du film de Chicago et a été désigné meilleur film d'animation lors des Canadian Film Awards.

Le candidat à l'oscar du meilleur documentaire long est An Inquiry into the Life and Death of Malcolm Lowry (Enquête sur la vie et la mort de Malcolm Lowry). Il dure 99 minutes, a été réalisé par Donald Brittain et Robert Duncan et il raconte la vie de l'auteur de Under the Volcano (A l'ombre du volcan) ainsi que son suicide à l'âge de 57 ans.

Le comédien Richard Burton lit le texte de Lowry dans le film qui a remporté six "Etrogs" lors des Canadian Film Awards, en octobre dernier.

Documentaire court

Dans la classe documentaire court, on retrouve Blackwood, métrage de 28 minutes de Tony Iznelo et Andy Thompson.

Le narrateur est le comédien Gordon Pinsent et le film décrit l'oeuvre de David Blackwood, graveur sur cuivre de Wesleyville, à Terre-Neuve.

Les Oscars seront décernés le 29 mars à Hollywood, en Californie.

TOUS LES SAMEDIS CHEZ
LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES*
10 A.M. - 5 P.M.



Cliniques pour percer les oreilles, par des tech.-infirmières

Hypo-allergène • Sûr • Stérile.

Note: Pour les mineurs, on demande aux parents ou à un tuteur de signer une renonciation.

Perçage avec des tiges en acier chirurgical plaqué or **\$9.99***

Perçage avec des tiges en acier chirurgical inoxydable **\$8.99***

EN PRIME*

Avec un perçage d'oreilles à la clinique Peoples, vous recevrez un coupon vous donnant droit à 20% de rabais sur n'importe quelle paire de boucles d'oreilles achetées chez Peoples.


PLACE

DU

ROYAUME

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES*

CLINIQUES PAR CANDYM ENTERPRISES LTD.



A L'AMOUR DE VOTRE VIE!


Offrez-lui le "Bouquet d'Amour" pour la fin de semaine de la St Valentin.

Passez ce week-end qui saura l'émerveiller avec ce "Bouquet d'Amour" de FTD. Un arrangement spécial de la St Valentin qui lui fera chaud au coeur avec les inséparables "oscar d'Amour" et un joli coeur rouge. Votre fleuriste FTD l'enverra presque partout. (La majorité des fleuristes FTD acceptent les cartes de crédit reconnues.) Le "Bouquet d'Amour" est normalement disponible pour

Un superbe "Bouquet d'Amour" pour votre Valentine spéciale! Des fleurs additionnelles et la touche spéciale d'une rose rouge s'ajoutent à notre merveilleux "Bouquet d'Amour". Normalement disponible pour **\$1750***



Pour la St Valentin, des fleurs délicates dans un ravissant vase étroit. Normalement disponible pour moins de **\$1000***



\$1500*

La St Valentin est lundi le 14 février. Donc, commandez dès maintenant, pour la fin de semaine de la St Valentin.

Pensez FTD et soyez rassurés.

*En tant que commerçant indépendant, chaque fleuriste membre de FTD fixe ses propres prix.

Deux magasins pour vous servir

MAISON MARCHAND FLEURISTE INC.

CHICOUTIMI — 16 EST. RACINE — TEL.: 543-4016
ARVIDA — 222 RUE DAVIS — TEL.: 548-4706

1. L'interurbain

Servez-vous de l'interurbain automatique. Profitez des périodes de rabais. Prévenez le téléphoniste si vous composez un mauvais numéro: l'appel ne vous sera pas facturé.

2. Communication interrompue

Si votre communication interurbaine est interrompue, prévenez tout de suite le téléphoniste. Si on vous facture un appel que vous n'avez pas fait, prévenez le bureau d'affaires. Dans les deux cas, votre compte sera rectifié.

3. Les enfants

En cas d'urgence, votre enfant a des amis, au "0", 24 heures sur 24. Apprenez-lui aussi à mémoriser son numéro de téléphone.

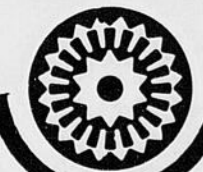
4. Les handicapés

Si vous avez de la difficulté à vous servir du téléphone à cause de troubles de l'ouïe, de la vue, de la parole ou encore de troubles moteurs, Bell Canada peut vous proposer des moyens de surmonter ce problème. Informez-vous.

Pour plus d'information, demandez notre brochure gratuite des p'tits conseils. Écrivez-nous à Bell Canada, C.P. 14, Tour de la Bourse, Montréal, Québec, H4Z 1A2.

Des p'tits conseils qui vous aideront à mieux profiter de votre service téléphonique.

**Bell
Canada**



Pour bien vendre...

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI:
545-4895

ALMA:
et les environs
662-7829

ST-FELICIEN:
et les environs
679-3832

CKRS-TV

vendredi 11 février 1977		SAMEDI, 12 FÉVRIER 1977	
8.40	Histoires sans parole	9.00	Démétan la petite grenouille
9.10	Information première	9.30	Wickie
9.15	Les 100 tours de Centour	10.00	Kit Carson
9.30	Les Oriens	10.30	Lassie
9.45	En mouvement	11.00	Les enfants du 47A
10.00	Tam Tam	11.30	Es-tu d'accord?
10.15	Virginie	12.00	Chapeau melon et bottes de cuir
10.30	Conseil-express	13.00	Sportheque: "Gymnastique"
11.00	Grandeur nature: "Albani"	14.00	Femmes d'aujourd'hui
11.30	Bagatelle	15.00	Techno-flash
11.45	Avia de décès et comptoir-express	15.30	Cinéma-jeunesse
12.00	Information-midi	17.00	Nouvelles
12.30	Les Coqueluches	17.05	Cinéma américain "Revolte à bord"
13.31	Téléjournal	18.55	Parade de mode Louzon
13.36	Femmes d'aujourd'hui	19.01	Lawrence Welk Show
14.31	Cinéma "Les cinglés du camping"	20.00	La soirée du hockey: "Boston à Montréal"
16.00	Bobino	22.31	Téléjournal
16.30	Sol et Gobelet	22.47	Nouvelles du sport
17.00	Daniel Boone	23.01	Politique fédérale
18.00	Au fil de l'actualité	23.10	Défilé de nuit "Carnaval de Québec"
18.30	Les plus beaux films "Les épouses de Dracula"	1.00	Cinéma: "Tendre est la nuit"
20.31	Le pour et le contre		
21.30	Scénario		
22.00	Veillées en direct		
22.30	Téléjournal national, international et provincial		
22.55	Nouvelles du sport et météo		
23.05	Les mérites sportifs québécois		
23.30	Cinéma: "Etat de siège"		
	1.00	Cinéma: "Express danger immédiat"	

CJPM-TV

VENDREDI, LE 11 FÉVRIER 1977		SAMEDI, LE 12 FÉVRIER 1977	
9.30	Fantasmagorie	11.00	Tarzan
10.00	A la bonne heure	12.00	Thierry la Fronde
11.15	A votre service	12.30	La famille Stone
11.45	A tous les échos	13.00	2,000 ans après J.-C.
12.15	Les nouvelles du midi	13.30	Citoyens du monde
12.30	Les tannants	14.00	Samedi sports
13.30	Cinéma "A venir"	14.30	Le réveil
15.00	Pour vous mesdames	15.00	Voyage au fond des mers
16.00	La famille Stone	16.00	Cinéma
16.30	Patof voyage	18.00	Disco tourne
17.00	Pour tout l'monde	19.00	Soirée canadienne
18.00	Parle parle jase jase	20.00	Grands spectacles "Terreur aveugle"
19.00	Studio six	21.45	Arts et spectacles
19.30	Médecin d'aujourd'hui	22.00	Les protecteurs
20.30	Nouveau talent	22.30	Les nouvelles T.V.A.
21.00	Josef Todor	23.00	Dernière édition
21.30	Qu'en pense le Québec	23.10	En fin de soirée Johnny guitare
22.00	La corne d'abondance		
22.15	Region 02		
22.30	Les nouvelles T.V.A.		
23.00	Dernière édition		
23.05	Météo		
23.10	En fin de soirée "Le saint prend l'affut"		

CBJET CANAL 5

VENDREDI, 11 FÉVRIER 1977		SAMEDI 12 FÉVRIER 1977	
9.00	The Friendly Giant	22.00	Police Story
9.15	Mon Ami	23.00	The National
9.30	Quebec School Telecasts	23.22	The City Tonight
10.00	Canadian School Telecasts	23.35	90 minutes Live
		1.05	Cine Six
		2.45	Station Closing
10.30	Mr. Dressup		
11.00	Sesame Street		
12.00	The Bob McLean Show	9.30	Sesame Street
12.55	CBC News	10.30	Peanuts and Popcorn
13.00	Mary Hartman, Mary Hartman	12.00	Hobbledehoy
13.30	Coronation Street	12.30	Reach for the Top
14.00	All in the Family	13.00	Parade
14.30	The Edge of Night	14.00	Canadian College Sports
15.00	Take 30	15.00	CBC Curling Classic
15.30	Celebrity Cooks	16.00	Space 1999
16.00	It's Your Choice	18.00	CBC Saturday evening news
16.30	Children's Special	18.30	Quebec Report - Response
17.00	Friday After School	19.00	Quebec Report - Decision
17.30	Room 222	19.30	Andy
18.00	The City at Six	20.00	Hockey Night in Canada
19.00	The Bob Newhart Show	23.00	The National
19.30	Ryan's Fancy	23.15	Provincial Affairs
20.00	The Mary Tyler Moore Show	23.21	The City Tonight
20.30	Chico and the Man	23.31	Getting in Touch
21.00	Tommy Hunter Country	23.45	Saturday Super Movies

SUR LE CÂBLE

TECS-TV CANAL 13		RADIO QUEBEC CANAL 8	
VENDREDI, LE 11 FÉVRIER 1977			
8.00	Vivre aujourd'hui	13.00	L'âge de la parole - Troubles du langage et de la parole
9.00	Sobriété... un art de vivre - (Reprise)	13.30	Ce coin de pays - Le temps des Québécois
9.30	Cercle de presse	14.00	Dossier Afrique - Le développement économique du Maghreb
12.00	Contact	14.30	Portrait de l'univers - Le stress de la vie
17.30	Contact	15.30	Le sens de la vie
18.00	Conseil d'ami	16.30	A vrai dire
18.30	Toujours plus loin	18.30	Au coeur des mots - Main-pouce, phalange
19.00	Vision Canada	18.45	Autonomie - La lubrification du moteur
20.00	Vivre aujourd'hui	19.00	Un p'tit coup de coeur - La raquette
		19.30	Déjà demain - Les armes le jeu de la guerre
		20.00	Les gros sous - Le brut, le net et les impôts
		20.30	Un maillon de la chaîne - La chaussure
		21.00	Parle-moi de musique
		22.00	Cher Eugene - Services santé

CJBR-TV CANAL 3

VENDREDI, LE 11 FÉVRIER 1977		SAMEDI, 12 FÉVRIER 1977	
9.15	100 tours de Centour	9.00	Démétan la petite grenouille
9.30	Les Oriens	9.30	Wickie
9.45	En mouvement	10.00	La pierre blanche
10.00	Tam-Tam	10.30	Lassie
10.15	Virginie	11.00	Les enfants du 47A
10.30	Conseil-express	11.30	Es-tu d'accord?
11.00	Grandeur nature: Albani	12.00	Héros du samedi
11.30	Histoires sans parole	13.00	Sportheque
12.00	Méj-Méj	14.00	Femmes d'aujourd'hui
12.30	Les Coqueluches	15.00	Techno flash
13.30	Téléjournal	15.30	Cinéma-jeunesse: "Tintin: objectif lune"
13.35	Femmes d'aujourd'hui	17.00	Bagatelle
14.30	Cinéma: L'âge d'or	18.00	Mesdames, Messieurs
15.00	Bobino	19.00	Soirée canadienne: Ste-Cécile de Milton
16.30	Sol et Gobelet	20.00	Soirée du hockey: Boston à Montréal
17.00	Madame et son fantôme	22.30	Téléjournal
17.30	L'heure de pointe	23.00	Politique fédérale
18.00	Ce soir	23.10	Défilé de nuit du Carnaval de Québec
18.30	Information régionale, locale et sportive	1.00	Cinéma: "Alphaville"
18.45	Point d'orgue		
19.00	Dans l'Est		
19.30	Daniel Boone		
20.30	Le pour et le contre		
21.30	Scénario		
22.00	Corne d'abondance		
22.30	Téléjournal		
23.00	Les mérites sportifs québécois		
23.30	Cinéma: Etat de siège		

WEZF-TV CANAL 7

VENDREDI, 11 FÉVRIER 1977		SAMEDI, 12 FÉVRIER 1977	
9.00	Good Day	18.00	The Edge of Night
10.00	PTL Club	18.30	The Merv Griffin Show
12.00	The Don Ho Show	18.00	ABC News
12.30	Ryan's Hope	18.30	Green Acres
13.00	All My Children	19.00	Star Trek
13.30	Family Feud	20.00	Donny and Marie
14.00	\$20,000 Pyramid	21.00	The 25th Anniversary of American Bandstand
14.30	One Life to Live	23.00	Mary Hartman, Mary Hartman
15.15	General Hospital	23.30	S.W.A.T.

QUEBEC EN BREF

Maisons manufacturées

QUEBEC (PC) — Tout en accaparant actuellement 39 pour cent de la production totale des maisons individuelles au Canada, l'industrie de la maison manufacturée utilise moins de 50 pour cent de la capacité de production de ses usines.

C'est ce qui ressort d'une étude préparée par la firme de consultants Scanada pour le compte de l'Association canadienne des manufacturiers d'habitations.

Cette étude, qui a été rendue publique au cours du congrès annuel de l'association, à Québec, révèle que les producteurs des provinces maritimes et du Québec n'ont utilisé respectivement, en 1975, que 29,28 pour cent et 33,40 pour cent de leur capacité de production, alors que la moyenne nationale a été de 44,51 pour cent.

Au Québec, où l'on dénombre 43 manufacturiers, le volume moyen de production par usine a été, en 1975, de 183 maisons par rapport à une capacité de production évaluée en 1976 à 522 unités.

"Procédé odieux"

QUEBEC (PC) — En menaçant de fermer Terre des Hommes en 1977, la ville de Montréal utilise "un procédé odieux", a commenté jeudi le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Invité à donner ses réactions à la lettre que lui faisaient parvenir les autorités montréalaises, M. Tardif a affirmé que la loi 82 ne serait pas amendée.

Les autorités de Montréal se plaignent de cette loi qui leur interdit d'octroyer des contrats de plus de \$10,000 sans appels d'offres.

Pour protester, la ville menace de ne pas ouvrir Terre des Hommes en 1977, sous prétexte que la ville ne peut dépenser les \$13 millions nécessaires pour l'opération.

Câblodistribution

QUEBEC — Le Québec pourra se pourvoir en appel contre une décision de la Cour d'appel du Québec relative à la constitutionnalité de la juridiction québécoise en matière de câblodistribution.

C'est ce qu'a décidé hier la Cour suprême du Canada, laquelle a précisé que cette affaire sera entendue en priorité dès sa prochaine session débutant le 26 avril prochain.

C'est le 14 janvier dernier que le ministre québécois des Communications, monsieur Louis O'Neill, avait annoncé publiquement la décision du gouvernement du Québec de porter en appel la décision de la Cour d'appel.

Régie des loyers

QUEBEC — Les personnes qui ont acheté un immeuble à logements entre le premier janvier et le premier février 1977 auront le droit d'évincer un locataire pour habiter eux-mêmes leur nouvelle propriété.

Un amendement en ce sens sera apporté à la loi 78 dès la reprise des travaux parlementaires, en mars, a annoncé le ministre des Affaires municipales responsable des questions d'habitation, Guy Tardif.

En vertu de la loi 78, appelée loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires, il était interdit à un nouveau propriétaire d'expulser un locataire pour prendre sa place, sauf si le locataire acceptait de plein gré de quitter le logement.

Tardif a décidé de modifier cette prescription parce qu'il estime qu'elle est injuste pour ceux qui ont acheté de bonne foi une maison en janvier 1977, aux fins de l'habiter eux-mêmes.

Accident de Lévesque

MONTREAL — Le lieutenant Laurent Lévis, du service des relations publiques de la police de la communauté urbaine de Montréal, a déclaré au cours d'une entrevue accordée à Claude Poirier, sur les ondes de CKVL, que la sûreté mettait la dernière main au rapport relatif à l'accident qui a impliqué l'automobile du premier ministre Lévesque.

Ce rapport sera soumis au coroner Maurice Laniel, probablement au tout début de la semaine prochaine. Il ne contiendra vraisemblablement aucun élément nouveau et ne serait, pour la police, qu'un malheureux accident de la circulation comme il s'en produit tous les jours.

CINEMA

ALMA	matinée à 1h30 et 3h30. En soirée horaire de semaine.	JONQUIERE	Bellevue Du 11 au 17 février incl.: "L'horrible invasion" - "Deux corniauds au régiment".
Théâtre Alma	Du 4 au 17 février incl.: "Vol au-dessus d'un nid de coucou" - "Flics et vous".	BAGOTVILLE	Saguenay Du 11 au 17 février incl.: "Pas d'or pour les requins" (sem.: 7h30); (dim.: 1h00, 4h00, 7h25) - "L'horrible invasion" (sem.: 9h00); (dim.: 2h40, 6h00, 9h20).
Canadien	Du 11 au 17 février incl.: "Les mal partis" - "A nous les petites Anglaises".	Centre	Du 11 au 17 février incl.: "Les mal partis" - "Cercueil de plomb pour une jeunesse dorée".
CHICOUTIMI	Impérial Du 11 au 17 février incl.: "Deux corniauds au régiment" (sem.: 7h30); (dim.: 1h00, 4h15, 7h50) - "L'horrible invasion" (sem.: 9h15); (dim.: 3h00, 6h20, 9h35).	Elysée	Du 11 au 17 février incl.: "Les culbuteuses" - "Infidélités".
Cartier	Du 11 au 17 février incl.: "Jérémie" (sem.: 7h30); (dim.: 3h15 et 6h45) - "Vol au-dessus d'un nid de coucou" (sem.: 9h00); (dim.: 1h00, 4h30, 8h15).	DOLBEAU	Météore Du 11 au 16 février incl.: "Mando Callaghan se déchaine" - "On danse sous la jupe".
Capitol	Du 11 au 17 février incl.: "La situation est grave mais pas désespérée" (sem.: 7h30) - "Les mal partis" (sem.: 9h10); (dim. une seule représentation en	MISTASSINI	Orphéon Du 11 au 17 février incl.: "L'horrible invasion" - "Clinique diabolique".
	"La fête sauvage" (sem.: 6h35 et 9h40); (dim.: 2h55, 7h30) - "Les mal partis" (sem.: 9h10); (dim.: 1h20, 4h35, 7h50).		

ANNONCES CLASSEES CHICOUTIMI

545-4895 ALMA et les environs

662-7829 ST-FELICIEN et les environs

679-3832

DIMANCHE, 13 FÉVRIER 1977, 19h30 ET REPRISE LUNDI, 14 FÉVRIER, 14h00 CINE... PLUS

"Il y a une fille dans ma soupe" — Comédie de Roy Boulting avec Peter Sellers, Goldie Hawn et Romy Britton — Un gastronomique réputé succombe aux charmes d'une jeune hipie. Au terme d'un voyage en France, celle-ci le quitte malgré une intéressante demande en mariage.

MERCREDI, 16 FÉVRIER 1977, 21h30 CHACUN SON TOUR

"Tout un monde à rapprocher"

Les moyens de communication disponibles dans cette région (la Côte-Nord) permettent-ils aux populations d'être mieux informées et de mieux se connaître?

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TÉLESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Jérôme, le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin.

Fausse alerte à la bombe dans le métro de Montréal

MONTREAL (PC) — Un interlocuteur anonyme a affirmé jeudi, lors d'un appel à une station radiophonique de Montréal, qu'une explosion se produira, dans le métro de la métropole, à moins que le solliciteur général Francis Fox n'améliore les conditions de détention à l'Institut Laval.

L'homme a logé son appel à neuf heures et quinze du matin et a invité M. Fox à annoncer à la radio, avant cinq heures et trente de l'après-midi, "quelles sont les améliorations qui seront apportées aux conditions de détention de cette prison".

Le service de sécurité de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), a fouillé toutes les rames de métro qui ont quitté la station Henri-Bourassa, terminus nord du métropolitain, en matinée. Cette décision avait été prise suite à un autre appel anonyme logé mercredi soir à la même station radiophonique. Cette première fois, l'individu affirmait qu'une bombe exploserait à cette station entre sept et neuf heures du matin jeudi.

Pas de retard

Un porte-parole a révélé que personne n'a été évacué durant les heures de pointe de la matinée. Les rames n'ont été retardées que de quelques minutes et aucun colis suspect n'a été découvert.

Pas de retard

Plus tôt cette semaine, une note avait été transmise à un reporter de la station CKVL affirmant que des bombes commenceraient à exploser après le 15 février si les conditions de détention n'étaient pas améliorées à l'Institut Laval. Un bâton de dynamite de trois-quarts de livre accompagnait la note.

Le directeur de l'Institut Laval, M. André Lemarrier, croit que les auteurs de menaces confondent probablement son établissement avec le Centre de ré-

habilitation de Laval qui loge 66 des 110 détenus transférés de Laval après l'émeute du 27 septembre 1976.

Confusion

La note précise en effet que les détenus se plaignent de ce qu'ils ne peuvent recevoir de visiteurs. Or, M. Lemarrier affirme que les prisonniers de Laval reçoivent des visites régulières mais que ceux du Centre de réhabilitation n'ont reçu qu'un visiteur chacun depuis leur transfert.

Dans les débris de la voiture, on avait découvert une note affirmant que cette bombe avait pour but de forcer les autorités à améliorer les conditions de détention à Laval.



Des membres du service de sécurité de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont fouillé toutes les rames du métro, mais il n'y avait pas de bombe.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

VENDREDI: 1h30

LE FILS DE TARASS BOULBA (5) — It. 1963. Film d'aventures de H. Zaphiratos avec Wladimir Medar, Jean-François Piron et Georges Reich. — Durant une guerre entre Polonais et Cosaques, le fils d'un guerrier farouche décide de s'unir à l'adversaire pour venger celle qu'il aime. — Adaptation d'un roman de N. Gogol. Tableaux de bataille assez réussis. Une certaine confusion. Interprétation moyenne.

VENDREDI: 11h10

LE SAINT PREND L'AFFUT (5) — Fr. 1966. Comédie policière de Christian Jaque avec Jean Marais, Danièle Ewenou et Jess Hahn. — Le détective Simon Templar est amené à protéger la fille d'un aventurier poursuivie par les Allemands et les Américains. — Sujet plutôt rabattu, servi par une réalisation efficace. Rythme assez bon. Interprétation quelque peu forcée.

JONQUIERE — CKRS-TV

VENDREDI: 2h30

LES CINGLES DU CAMPING (5) — G.-B. 1969. Comédie de G. Thomas avec Sidney James, Kenneth Williams et Terry Scott. — Deux plombiers entraînent leurs amis dans un camp de nudistes sous prétexte d'aller faire du camping. — Ensemble sans prétention et amusant par moments. Comique primitif. Suite de tablotins faciles. Interprétation convenable.

VENDREDI: 11h30

ETAT DE SIEGE (3) — Fr. 1972. Drame social de Costa Gavras avec Yves Montand, Renato Salvatori et Jean-Luc Bideau. — Dans un pays d'Amérique du Sud, les rebelles enlèvent un fonctionnaire américain. — Film percutant inspiré d'incidents authentiques. Approche de style documentaire. Montage habilement concerté. Interprétation sobre et convaincante.

CANADA EN BREF

Les célèbres mesures

FREDERICTON (PC) — Le président de l'Institut canadien des comptables agréés s'est élevé contre les emprunts à l'étranger et les mesures anti-inflationnistes.

Devant des comptables et des hommes d'affaires de Fredericton, M. E. A. Christensen, d'Edmonton, a souligné le fardeau énorme que formaient les intérêts payés à l'étranger.

"Il n'y aurait pas de mal, a-t-il dit, à emprunter à l'étranger si l'argent était investi de façon à profiter aux Canadiens... mais emprunter pour couvrir des déficits gouvernementaux n'est pas tellement productif."

Quant aux mesures anti-inflationnistes, M. Christensen a affirmé qu'elles nuisaient aux affaires.

Débrayage de 400 ouvriers

LABRADOR CITY, T.-N. (PC) — Quelque 400 ouvriers de l'usine de la société Iron Ore, à Labrador City, ont érigé des piquets de grève, pour protester contre des mesures disciplinaires appliquées par la compagnie.

La semaine dernière, 30 ouvriers avaient débrayé pour manifester leur mécontentement devant le congédiement d'un compagnon de travail. La société avait riposté en mettant à pied six autres ouvriers.

Incendie criminel

MONCTON, Nouveau-Brunswick (PC) — Un ancien chef du service des incendies de Moncton, qui occupe présentement le poste d'adjoint au directeur du service de prévention des incendies de cette ville, a été accusé d'avoir provoqué un incendie criminel, jeudi, en Cour provinciale.

Murray McKie, âgé de 58 ans, a été accusé d'avoir mis le feu, mercredi après-midi, à une maison d'appartements de trois étages, au 25, rue Church.

Personne n'a été gravement blessé durant ce sinistre, mais le dernier plancher de l'édifice a été gravement endommagé et neuf personnes ont été jetées sur le pavé.

Méchant garnement

KITCHENER, Ontario (PC) — Un Montréalais qui a arraché une poignée de cheveux à une jeune femme dans un compartiment des toilettes pour femmes de l'Université de Waterloo, en 1975, a été condamné à \$100 d'amende pour agression.

Kie Tang, 29 ans, avait, à la suite d'une dispute, pourchassé sa petite amie jusque dans les toilettes, puis escaladé la porte d'un compartiment dans lequel elle s'était enfermée et lui a arraché une poignée de cheveux.

Après l'incident, qui a eu lieu le 24 septembre 1975, il a été poursuivi pour voies de fait ayant provoqué des blessures corporelles, mais ensuite, il n'a plus été accusé que d'une simple agression.

Amendes de \$20,900

TORONTO (PC) — Deux anciens responsables de la loterie, convaincus d'avoir accepté des pots-de-vin d'agents qu'ils avaient désignés pour vendre des billets des loteries Olympique et Wintario, ont été condamnés, mercredi, à des amendes de \$20,900 chacun par la Cour provinciale.

Roger Sauvé, 56 ans, ancien gérant régional de la défunte loterie Olympique, et Albert Ballingall, 62 ans, ancien distributeur de la Ville reine pour les deux loteries, ont 14 jours pour payer l'amende infligée par le juge A. W. Davidson.

Taxe sur l'essence

OTTAWA (PC) — Il se peut que le Québec place des surveillants à ses frontières pour voir à ce que les véhicules commerciaux étrangers fassent le plein d'essence au Québec ou paie une taxe de 19 cents sur chaque gallon utilisé.

Un porte-parole du ministère québécois du Revenu a expliqué que cette loi datait de 1972, mais que c'était tout récemment qu'on avait décidé de l'appliquer.

C'est ainsi qu'on a demandé à la Sûreté du Québec de relever le numéro des plaques d'immatriculation des véhicules commerciaux étrangers et de leur envoyer un formulaire à remplir pour se conformer à la loi.

Contre le vaccin

OTTAWA (PC) — Le Dr L. H. Douglas, du service régional de santé, a annoncé son intention de défier le gouvernement ontarien sur la question des vaccins contre la grippe porcine.

"Je suis d'abord un médecin avant d'être un fonctionnaire", a déclaré le Dr Douglas, en affirmant qu'il n'y aura pas de vaccin dans ses cliniques.

Selon lui, les risques d'effets secondaires, à la suite du vaccin, sont plus grands que les risques de la grippe porcine elle-même.

La victoire du PQ est un événement culturel

— H. Southam

OTTAWA (PC) — Selon le directeur général sortant du Centre national des arts, la victoire du Parti québécois est surtout un événement culturel.

"Les Québécois de langue française, a souligné M. Hamilton Southam, ont subitement eu une idée plus précise de ce qu'ils étaient."

En affirmant ainsi sa personnalité collective, le Québec a donné l'exemple au Canada anglais qui, a-t-il dit, continue à se chercher.

S'adressant aux membres du Men's Canadian Club d'Ottawa, M. Southam a déclaré que "la nation canadienne-française a atteint un plus haut degré de maturité culturelle que la nation canadienne-anglaise".

Il est maintenant temps, a-t-il fait remarquer, de hâter la maturité culturelle du Canada anglais, afin que les deux peuples "puissent se considérer sur un même palier de conscience nationale et se reconnaître comme des Canadiens égaux".

Bilinguisme

Pour M. Southam, le gouvernement fédéral a fait bien peu pour susciter l'éveil de cette conscience nationale.

"On donne la priorité au bilinguisme, mais on ne fait rien dans le domaine des affaires culturelles. La très modeste proportion du budget gouvernemental pour les arts est demeurée inchangée au cours des 10 dernières années."

Le directeur général sortant a cependant signalé les progrès accomplis par le Centre national des arts pour atteindre un plus grand public. Il a rappelé que des concerts étaient fréquemment diffusés sur les ondes radiophoniques de Radio-Canada.

Il a annoncé que l'opéra Adriadne auf Naxos, du Festival Canada, allait être télédiffusé à la grandeur du pays en juillet prochain.

"Enfin, a-t-il remarqué, pour la première fois les Canadiens d'un bout à l'autre du pays vont pouvoir être aussi présents à un événement théâtral qu'à un match télévisé de hockey ou de football."

A Washington, le 22 février Trudeau parlera d'indépendance si Carter soulève la question

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau n'a pas l'intention de profiter de l'allocution qu'il prononcera devant les deux Chambres réunies du Congrès américain, le 22 février prochain, pour répliquer au discours de M. René Lévesque à New York, il y a deux semaines.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier, M. Trudeau a indiqué qu'il n'aborderait pas directement, dans son discours à Washington, la question d'un Québec indépendant.

Toutefois, devait-il ajouter, le président américain, M. Jimmy Carter, évoquera sûrement cette éventualité lors des discussions que les deux hommes auront à la Maison-Blanche, lors du séjour de M. Trudeau dans la capitale américaine.

Selon M. Trudeau, le président américain est sûrement préoccupé par l'effet "déstabilisateur" que pourrait avoir le démembrement du Canada sur l'équilibre du continent nord-américain.

Songez, de dire M. Trudeau, à l'effet de déstabilisation que pourrait avoir la dislocation d'un pays aussi important que le Canada lorsqu'on connaît les résultats de mutations politiques semblables en Afrique ou aux Caraïbes.

M. Trudeau reconnaît toutefois que si les choses se passaient dans l'ordre, la "déstabilisation" qu'il appréhende pourrait ne pas se produire. De toute façon, conclut le premier ministre, ce sera au président américain à lui faire part de ses inquiétudes, s'il en a.

Référendum

Par ailleurs, M. Trudeau s'est défendu de vouloir "hâter" la tenue d'un référendum sur l'indépendance, comme le lui ont reproché les premiers ministres québécois et ontariens, la semaine dernière, à Québec.

On se souvient qu'à l'occasion de son séjour dans la capitale québécoise, le chef du gouvernement ontarien, M. William Davis,

avait invité M. Trudeau, à "mettre la pédale douce" sur la question du référendum.

M. Trudeau se dit prêt à laisser aux Québécois tout le temps nécessaire pour faire un choix réfléchi, mais fait quand même remarquer que plus le temps passe, plus l'incertitude s'accroît, nuisant ainsi à la situation économique du Québec et du reste du Canada.

En réponse à une autre question, M. Trudeau a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de suggérer au gouvernement du Québec les procédures à établir en vue du référendum.

C'est au Québec à établir les règles du jeu d'une telle consultation populaire, croit M. Trudeau, qui réclame toutefois que ces règles permettent de dissiper toute ambiguïté à la formulation de la question et aux résultats du vote.

Elections partielles

Evoquant ensuite la tenue des prochaines élec-

Selon le Barreau canadien Le gouvernement ne doit pas abuser de l'excuse de la confidentialité

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a tendance à se retrancher trop souvent derrière l'excuse commode de la "confidentialité des renseignements" pour priver le public de l'information gouvernementale à laquelle il a droit.

C'est en s'appuyant sur cette constatation que le Barreau canadien a réclamé hier, par la voix de son président, M. Boyd Ferris, que le gouvernement fédéral présente au plus tôt un projet de loi devant faciliter l'accès du public à l'information gouvernementale.

Selon le Barreau canadien, qui regroupe plus de 20,000 avocats à travers le pays, un trop grand nombre de documents d'intérêt public sont actuellement classés confidentiels par le gouvernement, sans que rien ne justifie le secret qui les entoure.

Crise de confiance

Lors de son dernier congrès, à Winnipeg, le Barreau avait adopté une résolution demandant au gouvernement de déterminer avec précision quels secteurs précis de l'activité gouvernementale devraient être soustraits au droit du public à l'information. Tous les documents qui ne relèvent pas de ces secteurs précis devraient être disponibles au public.

Selon le Barreau, certains cas récents, tels que l'affaire de l'Energie atomique du Canada et la liste "secrète" des 21 fonctionnaires opposés au régime, soulignent l'urgence de telles mesures. "Nous croyons, a déclaré M. Ferris, qu'il y a une méfiance grandissante de la population canadienne à l'égard de ses gouvernants. On peut même parler de crise de confiance."

"L'attitude de plusieurs bureaucrates peut même se résumer dans cette réflexion maintes fois entendue: 'Ce que les gens ignorent ne peut nuire au mi-

nistre." Cette attitude ne peut cependant que nuire à notre type de régime démocratique."

Mesures insuffisantes

Tout en reconnaissant que le gouvernement central a fait un premier pas dans le bon sens en déposant son bill sur les droits de l'homme et en introduisant la télédiffusion des débats, le Barreau considère que ces mesures sont insuffisantes.

Il faut que le droit d'accès du public à l'information gouvernementale soit reconnu dans un texte de loi. Cependant, le Barreau est peu confiant que le gouvernement actuel veuille prendre l'initiative en ce sens.

En effet, le ministre de la Justice, M. Ron Basford, et le premier ministre Trudeau ont déjà indiqué en privé à M. Ferris que le gouvernement n'était pas disposé à présenter un tel projet de loi.

Evoquant cette question au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier, M. Trudeau a expliqué qu'il voulait d'abord soumettre toute cette question à un comité de la Chambre, auquel le gouvernement a l'intention de soumettre d'ici peu un "livre vert".

Selon M. Trudeau, l'accès du public à l'information gouvernementale est une question très complexe qui nécessitera un examen attentif, en raison entre autres de la difficulté de fixer des critères précis quant à la nature des renseignements qui devraient demeurer confidentiels.

Malgré cette mise au point, l'Association du Barreau canadien reste convaincue que le gouvernement actuel désire tout simplement reporter le débat aux calendes grecques, et entend lancer une vaste offensive auprès du public et des membres du Parlement pour amener le gouvernement à réviser sa position.



Pierre Trudeau lors de sa conférence de mercredi à Ottawa.

LES CULBUTEUSES 18 ANS Adultes
de mieux en mieux!
L'infidélité est le seul lien qui unit encore certaines femmes à leur mari.
Infidélités
un film de Jean-François Davy
TOUS LES SOIRS à 7h30 P.M.
ÉLYSÉE 543-5201

JACK NICHOLSON 14 ANS
4e SEM. **VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU**
2e FILM AU CARTIER: **JEREMY**
2e FILM A ALMA: **FLICS ET VOYOUS**
CARTIER 543-3138 ALMA 668-8733

Un film émouvant, réaliste et cruel. 14 ANS une grande histoire d'amour.
les mal partis
un film de JEAN-BAPTISTE ROSSI
PLUS 2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA
CAPITOL 543-3280 CENTRE 542-6901
CANADIEN ALMA DIANA ROBERVAL FOYER NORMANDIN

UNE TERRIBLE INVASION MENACE LA TERRE 14 ANS
L'HORRIBLE INVASION
avec STEVE BRODIE BARBARA HALE LESLIE PARRISH
OÙ QUE VOUS SOYEZ, LES ARAIGNÉES GÉANTES VOUS REJOINDRONT.
PLUS 2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA
IMPERIAL 543-5580 SAGUENAY 544-4611
BELLEVUE 542-5519 ORPHEON 276-2002
LE 18 FV. A. ST-FELICIEEN-DESBIEENS-NORMANDIN

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260
"Une histoire bruyante et tumultueuse, plus riche en péripéties que dix westerns... Gale et triste... Oui, le bonheur, l'euphorie!"
Jean de Baroncelli / Le Monde Durée: 3h05

BARRY LYNDON
4 OSCARS HOLLYWOOD
STANLEY KUBRICK
"RYAN O'NEAL - MARIÏA BERENSON"
Vendredi, lundi, mardi et jeudi: 7h45 - Samedi et mercredi: 12h45, 4h15, 7h45. CINÉMA 1

Louis de Funès - Coluche
RENE MALO présente
L'Aile ou la Cuisse
POUR TOUS

En 2ème grande semaine PLUS
SERIEUX COMME LE PLAISIR
Sérieux: 7h15 - Samedi et mercredi: 3h20, 7h15. L'aille ou: 9h10 - Samedi et mercredi: 1h25, 5h20, 9h10. CINÉMA 2

UNE EXCITANTE AVENTURE, LES BEAUTÉS DE LA JUNGLE TELLES QUE JAMAIS RACONTÉES AUPARAVANT. POUR TOUS
LA FÊTE SAUVAGE
Voici l'Afrique sauvage indomptée! Indomptable! C'est LA FÊTE SAUVAGE. D'une rare beauté! Incroyablement vraie! Un film à ne pas manquer, pour toute la famille.
FREDERIC ROSSIF EN COULEUR "La guerre des mondes"
Fête sauvage: 6h35, 9h40 - Samedi et mercredi: 2h55, 8h10, 9h25. Guerre des mondes: 8h00 - Samedi et mercredi: 1h20, 4h35, 7h50. CINÉMA 3

Participez! Obligations - Solidarité **OXFAM**

LE CARNAVAL - SOUVENIR EN PHOTOS

Photos: Léonard Arseneau



M. Le ministre Bédard et son épouse étaient de la fête.



Le vieux marché bourdonne déjà d'activités.



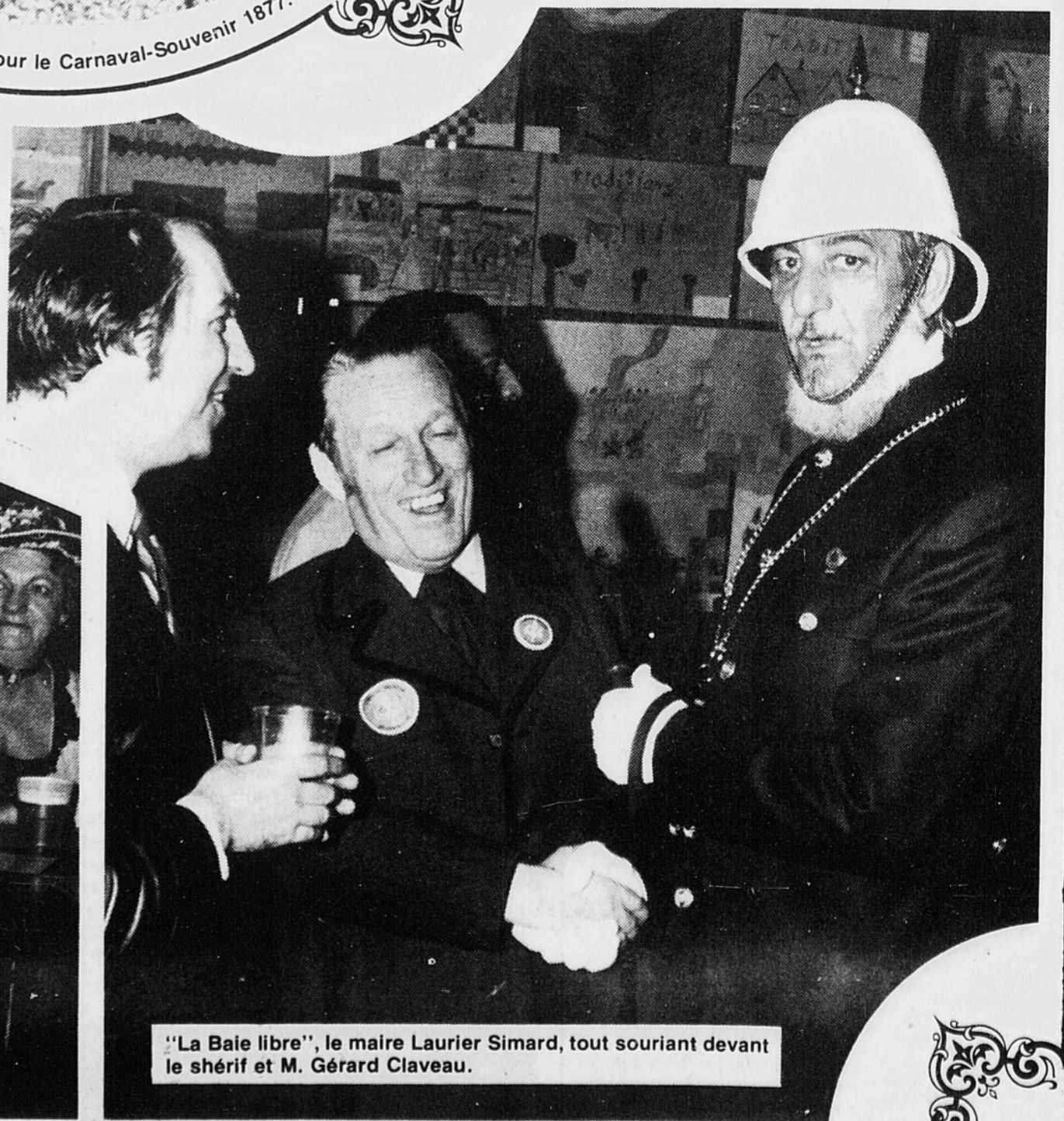
Un p'tit rigodon pour le Carnaval-Souvenir 1877.



On fumait la pipe en 1877 et pis les femes itou.



Mme Bouchard vous accueille avec son sourire et son fusil.



"La Baie libre", le maire Laurier Simard, tout souriant devant le shérif et M. Gérard Claveau.